



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Protection et inclusion

DANS L'UNION EUROPÉENNE

Projet financé par :



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Andalucía **Acoge**



Chef de projet :



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Protection et inclusion

DANS L'UNION EUROPÉENNE

Ce guide a été créé dans le cadre du **programme Erasmus + de l'Union Européenne.**

Cinq organisations étaient impliquées :

- **Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais** (France)
- **Andalucia Acoge** (Espagne)
- **Nero e Non Solo** (Italie)
- **Die Wiener Volkshochschulen - VHS** (Autriche)
- **Arbetarnas Bildningsförbund - ABF** (Suède)



(Édité en mai 2019)

*Le contenu de ce guide ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union Européenne.
La responsabilité des informations et des opinions exprimées incombe entièrement à l'auteur ou aux auteurs.*

FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



La Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais est une association à but non-lucratif, indépendante et laïque. Nous agissons contre les inégalités, les discriminations, pour la formation des citoyens et la transformation sociale, en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

www.ligue62.org/



The Federación Andalucía Acoge est une entité sociale située au sud de l'Espagne et dans les villes de Ceuta et Melilla (au nord de Maroc). L'entité offre un soutien social et juridique aux migrants, à différentes familles et aux personnes liées au processus migratoire ainsi que des actions éducatives, communautaires, de lobby et de sensibilisation.

www.acoge.org/



Nero e non solo ! L'association «Nero e non solo!» est une association de lutte contre le racisme, basée dans la région des Pouilles au sud de l'Italie. Depuis 1993, elle a réalisé des activités en faveur d'une société ouverte et multiculturelle, à l'aide de la participation et de l'engagement actif de citoyens, d'associations et d'organismes publics.



Arbetarnas Bildningsförbund (ABF) est le principal organisme d'étude en Suède. Il a été fondé par le mouvement ouvrier et organise des cercles d'étude et de conférences à travers toute la Suède.

www.abf.se



VHS Wien - education for everybody forte d'une histoire de plus de 100 ans, a permis à des millions de personnes de développer leurs compétences et surtout de briser les barrières sociales. VHS Wien fournit les bases pour l'éducation supérieure à des personnes aux qualifications diverses, grâce à sa grande variété de cours et son approche démocratique de l'éducation.

www.vhs.at

INDEX

PROTECTION & INCLUSION PAR...

PAYS

- **Espagne**
Pages 22, 38, 40, 48, 60
- **Italie**
Pages 10, 20, 34, 44, 52, 62
- **France**
Pages 12, 24, 26, 30, 64
- **Autriche**
Pages 8, 14, 18, 32, 46, 62
- **Suède**
Pages 16, 28, 36, 42, 50, 54, 56, 58

CHAMPS D'ACTIVITÉS

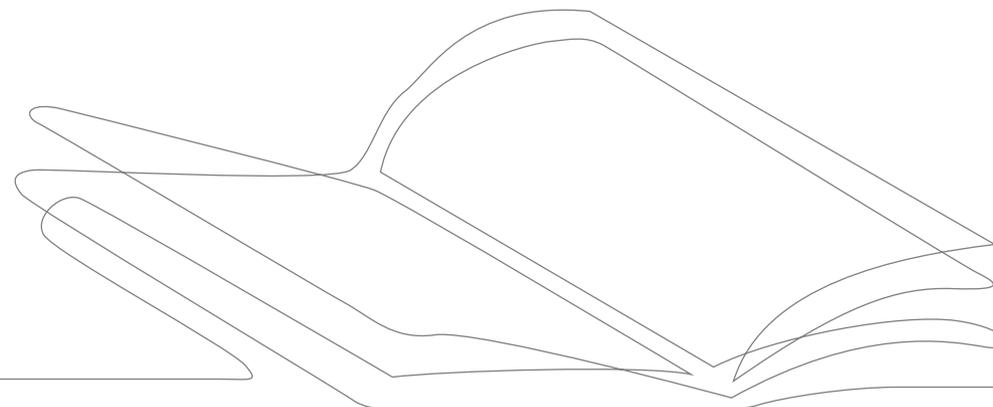
- **Santé**
Pages 20, 36, 42, 52
- **Education**
Pages 10, 12, 22, 28, 30, 38, 44, 46, 50
- **Accès au droit et responsabilité**
Pages 8, 14, 16, 24, 26, 30, 34, 44, 56
- **Emploi**
Pages 8, 30, 32, 46

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Pages 8, 12, 16, 18, 20, 26, 28, 30, 34, 46, 52, 56

CITOYEN / FAMILLE

Pages 10, 14, 22, 24, 38, 44, 54



« Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État »

Article 20,
de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Depuis les années 70, les pays européens observent l'arrivée croissante sur leur territoire des mineurs non accompagnés, ces enfants de moins de 18 ans, ressortissants d'un pays tiers à l'Union européenne et non accompagnés d'un représentant légal.

Des enfants en provenance d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, du Moyen-Orient ou encore d'Asie, arrivent ainsi chaque année en Europe en quête d'une protection, d'une vie meilleure, ou pour rejoindre un membre de leur famille.

Compte tenu de leur minorité et de leur isolement, et au regard de la convention internationale des droits de l'enfant signée par les pays de l'Union Européenne, ces jeunes doivent être considérés avant tout comme des mineurs en danger et non comme des étrangers.

L'absence de prise en compte spécifique de cette problématique au niveau européen, amènent les acteurs de l'enfance à pointer les difficultés, le manque de moyens et de formations pour accueillir ces jeunes de façon adaptée.

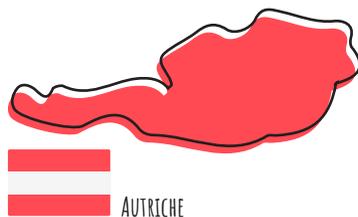
Le présent guide a été réalisé dans le cadre d'un projet européen Erasmus +, composé par un consortium de 5 organisations en Espagne, en Italie, en France, en Autriche et en Suède, qui se sont données pour objectif de participer à l'amélioration de l'inclusion des mineurs non accompagnés en Europe.

Ce travail partenarial est le fruit de recherches menées par chaque organisation dans leur pays respectif pour identifier les pratiques inspirantes et les initiatives de terrain en terme de santé, d'éducation, d'inclusion, et de protection des mineurs non accompagnés.

Ce guide est mis à la disposition des bénévoles, salariés, associations, institutions publiques, enseignants ou simples citoyens, s'intéressant à la situation des mineurs non accompagnés dans l'Union Européenne, et qui souhaitent s'inspirer d'actions concrètes, de méthodes et de pratiques différentes et complémentaires.

Nous avons fait le choix de ne pas classer les pratiques recueillies par pays ni par domaine, car nous revendiquons la nécessité de proposer un accueil et une prise en charge transnationale, transdisciplinaire et harmonisée.

CENTRE D'ORIENTATION : INTEGRATIONSHAUS (JAWA NEXT)



Centre d'orientation pour demandeurs d'asile et réfugiés au titre de la Convention de Genève, le projet « Jawa Next » s'adresse aux jeunes soumis à l'obligation scolaire et leur propose des modules éducatifs, des stages et du coaching.

Un encadrement multilingue est proposé dans les domaines suivants : Problèmes psychologiques / questions juridiques (droit d'asile et législation concernant les migrants) / demandes d'emploi et de logement / toutes les questions concernant la maternelle et l'école / toutes les questions concernant l'éducation / problèmes dans la sphère socioculturelle / développement de nouvelles perspectives de vie / questions particulières des mineurs non accompagnés / questions spécifiques aux femmes / intégration des réfugiés au titre de la Convention de Genève.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Programmes de santé et d'éducation, agences de conseil psychologique, Banque nationale d'Autriche, SPÖ - Parti social-démocrate d'Autriche.

DURÉE

Jawa Next a commencé ses activités en 2006 et offre aux jeunes adultes des services d'encadrement depuis 2012.

GROUPE CIBLE

Les intervenants apportent leur soutien en abordant les problèmes médicaux et psychologiques dans tous les domaines thérapeutiques.

Encadrement en plusieurs langues : arabe, bosniaque, chinois, croate, français, allemand, anglais, hébreu, kinyarwanda, kirundi, persan (farsi, dari), roumain, russe, serbe, espagnol, swahili, turc.

BÉNÉFICIAIRES

Le Centre fédéral autrichien pour l'emploi s'adresse principalement aux garçons (environ 67 %) et aux filles (33 %) et propose différents modules (informatique, anglais de base et allemand + voir ci-dessus). Le projet s'adresse uniquement aux participants soumis à l'obligation scolaire.

30 participants/an. Les participants peuvent passer à un emploi régulier au cours de l'année, ce qui met fin à leur formation et permet d'enrôler de nouveaux participants.

FINANCEMENT

Les bailleurs de fonds sont le ministère des Affaires sociales, le Centre d'information pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, le Fonds social de la ville de Vienne (Fonds Soziales Wien), le service municipal 11, l'Union européenne, le Centre autrichien pour l'emploi - AMS, le ministère de l'Éducation.

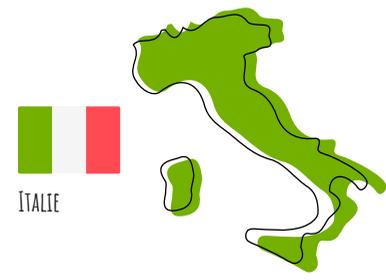
FACTEURS DE RÉUSSITE

En 2016, JAWA a connu un remarquable succès. 25 jeunes (80 % des participants) ont obtenu un emploi. 22 jeunes ont entamé une formation en apprentissage et deux ont commencé à travailler dans un programme de formation professionnelle en industrie, et une jeune fille a entamé une formation en apprentissage à temps partiel.

L'intervention à titre de centre dédié conformément aux normes les plus élevées a permis à 60 participants de s'inscrire en 2018. Parmi les autres activités, on relève des projets d'installation et d'hébergement de mineurs étrangers non accompagnés, caractérisés par un soutien intensif (meilleure mise en réseau des jeunes, confiance en soi sur le plan physique).



UN MILIEU FAMILIAL ALTERNATIF

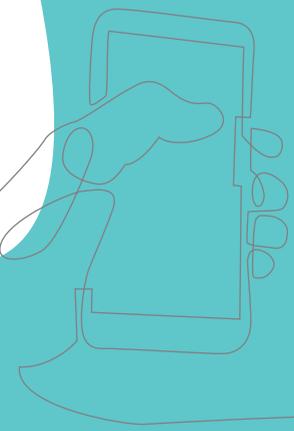


La pratique du milieu familial alternatif consiste à accueillir les MNA au sein de familles de la région. Or, le principe de la famille de remplacement entre souvent en conflit avec la volonté de l'enfant. Les mineurs soutiennent qu'ils ont déjà un père et une mère et qu'ils ne veulent pas de « nouveaux parents ». Ils entretiennent un lien important avec leur famille biologique et éprouvent un fort sentiment de loyauté envers eux. Par conséquent, ils peuvent avoir l'impression de trahir leur famille d'origine. Ils peuvent aussi craindre de perdre leur famille s'ils demeurent avec la famille italienne.

Par conséquent, la mise en œuvre de ce projet de milieu familial alternatif commence par le respect des préoccupations des MNA, avec des contacts réguliers avec la famille biologique. Cette approche a révélé toute son efficacité, tant pour le mineur que pour la famille d'accueil. Il importe que les parents biologiques donnent à leur enfant la « permission émotionnelle » de demeurer dans la famille d'accueil en Italie. Cette approche permet au MNA d'entrer plus facilement en contact avec la « nouvelle » famille. La confiance et le respect mutuel entre la famille

biologique et la famille d'accueil soutiennent l'enfant dans son adaptation et son intégration.

Dans plusieurs paroisses, des familles bénévoles ont été sélectionnées pour créer un espace d'amour et de gentillesse pour accueillir le mineur durant le week-end. Au moins deux jours par semaine, un MNA éventuellement hébergé en centre d'accueil est accueilli au sein d'une famille locale. Cette expérience est la condition pour développer un authentique sentiment d'intégration au sein de la culture d'accueil. Tout l'enjeu consiste à établir et à dégager le temps nécessaire à la continuité de cette expérience. Dans certains cas, le mineur est légalement adopté par la famille d'accueil.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

Administrations publiques (communes)

LE GROUPE CIBLE

Tous les mineurs qui souhaitent participer et les familles qui demandent à accueillir des MNA.

LE FINANCEMENT

Projet financé par les pouvoirs publics et par les familles elles-mêmes, en collaboration avec des entités sociales.

VIABILITÉ

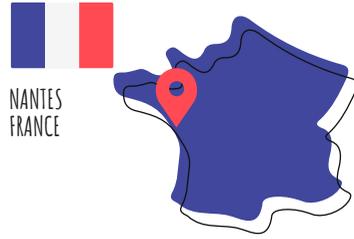
La pérennité de cette pratique nécessite de fortes activités de sensibilisation auprès des familles et de la population en général. Il convient également de favoriser le lien entre les familles et les MNA lorsque ces derniers sont hébergés dans des centres résidentiels publics ou à but non lucratif.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Processus d'intégration partagés avec les MNA
- Soutien à la résilience



ÉCOLE ALTERNATIVE



Devant la difficulté de scolariser les mineurs non accompagnés vivant dans la rue, deux bénévoles nantaises ont décidé de créer une école alternative dédiée aux MNA.

L'objectif de cette école est d'offrir aux jeunes isolés la possibilité de communiquer en français le plus tôt possible, afin de mettre fin à leur isolement. L'idée est aussi de leur fournir un cadre dans lequel ils peuvent récupérer et se reconstruire.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Aucune institution publique n'est impliquée. L'association « L'Amicale Laïque des ponts (FAL 44) » fournit du matériel scolaire (chaises, tables, téléviseurs, eau, chauffages) et une salle pour les cours scolaires.

DURÉE

Les jeunes restent de six à huit mois.

GROUPE CIBLE

Des garçons pour la plupart, âgés de 15 à 18 ans, n'ayant aucune connaissance du français, jamais été scolarisés dans leur pays d'origine et non reconnus comme mineurs.

BÉNÉFICIAIRES

Pour chaque session, le groupe se compose de 18 garçons. Néanmoins, en fonction du départ éventuel de certains jeunes pris en charge par les services de l'enfance, l'école accueille d'autres enfants afin qu'un nouveau groupe de débutants puisse être formé.

FINANCEMENT

Pas de financement de la part des institutions. L'école reçoit des dons des citoyens de la région, qui couvrent le coût du matériel scolaire.

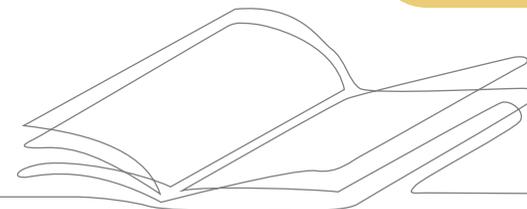
VIABILITÉ

Cette action peut durer de nombreuses années, tant qu'il y a des bénévoles pour enseigner.

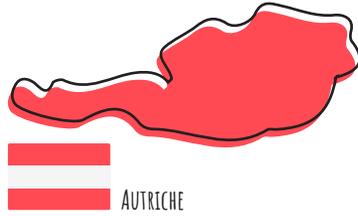
Actuellement, 10 bénévoles y participent régulièrement. La pérennité de cette pratique est liée à l'implication des bénévoles.

FACTEURS DE RÉUSSITE

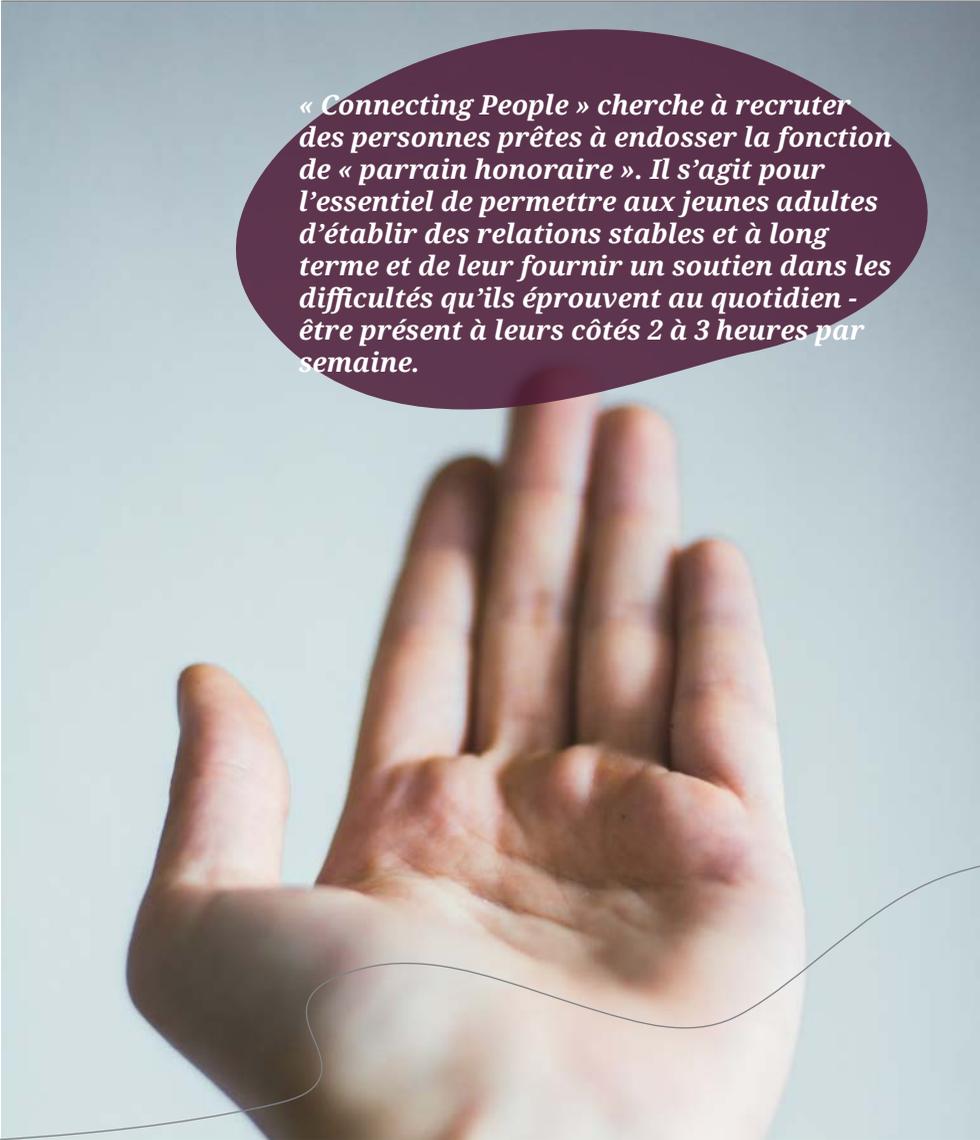
- L'implication et l'enthousiasme des enseignants bénévoles, leur présence, leur capacité d'adaptation aux besoins des enfants, leur sensibilisation à l'anxiété et à la précarité de leur situation. Leur volonté de travailler en équipe, et surtout leur adhésion à la méthode utilisée.
- La méthode part de l'expérience des enfants. La diversification des sujets de communication permet aux enfants d'acquérir un vocabulaire plus riche. Le geste, la manipulation, le jeu de rôle, les chansons et les images favorisent la compréhension.
- Les enfants participent à l'organisation de chaque leçon.
- Les horaires réguliers et le fait que les enfants viennent presque tous les jours de la semaine pendant trois heures.
- Un environnement sûr, des locaux et du matériel adapté à leurs besoins réels.
- La forte motivation des jeunes fait le reste.



CONNECTING PEOPLE



« *Connecting People* » cherche à recruter des personnes prêtes à endosser la fonction de « parrain honoraire ». Il s'agit pour l'essentiel de permettre aux jeunes adultes d'établir des relations stables et à long terme et de leur fournir un soutien dans les difficultés qu'ils éprouvent au quotidien - être présent à leurs côtés 2 à 3 heures par semaine.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

Asylkoordination Österreich (coordination de l'asile en Autriche) s'occupe des conditions de vie des jeunes réfugiés non accompagnés depuis 20 ans.

DURÉE

Asylkoordination Österreich a lancé le projet « connecting people » en 2001.

BÉNÉFICIAIRES

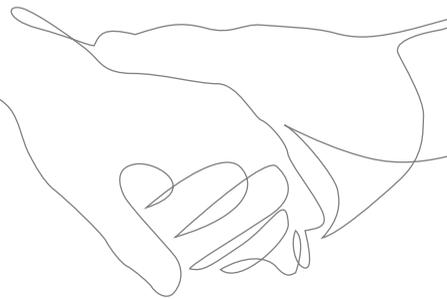
Au cours des premières années du projet, il y avait en moyenne 15 à 25 parrainages par an. Le pic a été atteint en 2016 avec 171 jeunes parrainés. Aujourd'hui, le nombre de réfugiés mineurs non accompagnés est retombé à 85.

FINANCEMENT

Le Ministère fédéral du travail et des affaires sociales est le principal bailleur de fonds du projet, tandis que le Fonds social viennois « FSW » en finance un tiers. Enfin, 2 % proviennent de dons.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Avant de devenir parrain ou marraine, une référence morale est demandée et tous les intéressés bénévoles reçoivent une formation. Asylkoordination österreich les guide pendant leur cursus de parrain/marraine et organise régulièrement des réunions de discussion et de partage d'informations ainsi que des activités avec les parrains/marraines et les jeunes adultes.



DREVET



L'objectif principal de Drevet est de créer une plate-forme où les mineurs non accompagnés peuvent se sentir en sécurité et un lieu physique où ils peuvent se rendre. Pour concrétiser cela, Drevet propose deux activités principales :

- Former le participant à la réparation de vélos hors d'usage.
- Développer la coopération.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- ABF Malmö (organisation de services éducatifs)
- De nombreuses organisations partenaires, telles que « Coompanion Skåne » (organisation faïtière de coopérations), SYSAV (centre local de recyclage) et Stena Fastighets et MKG (deux sociétés immobilières).

DURÉE

3 ans

GROUPE CIBLE

Mineurs et jeunes adultes non accompagnés âgés de 16 à 25 ans.

BÉNÉFICIAIRES

On relève deux principaux groupes de bénéficiaires :

- Les participants, inclus dans un groupe qui leur offre un cadre sécurisé pour apprendre un métier et travailler en coopération.
- La communauté. Il n'y a pas de formation à la réparation des vélos en Suède, c'est donc l'un des rares organismes à offrir ce type d'apprentissage.

FINANCEMENT

Le projet a été financé par Allmänna arvsfonden, un fonds suédois auquel les ONG peuvent s'adresser pour obtenir le financement de projets concernant les mineurs, les jeunes adultes et les personnes handicapées. Allmänna arvsfonden a financé :

- les installations
- les outils
- les salaires du personnel du projet
- différents types d'activités

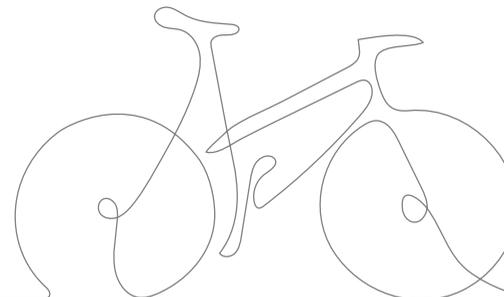
VIABILITÉ

Le projet durera 3 ans, et l'objectif est que la coopération se poursuive à l'issue du projet.

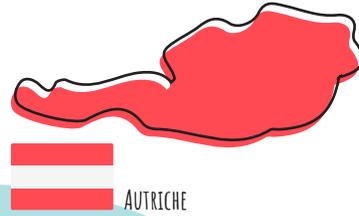
FACTEURS DE RÉUSSITE

- Travailler sur les valeurs. Ce processus a duré toute la première année et a renforcé le groupe. Tout le monde se sent en sécurité à Drevet.
- Le vélo est à la fois un outil et un moyen d'atteindre les gens.

Coordonnées de contact :



EQUALIZENT



Equalizent est une entreprise à l'expertise éprouvée dans le domaine de la surdité, de la langue des signes et de la gestion de la diversité. Les principaux axes d'activités sont les suivants : les personnes sourdes, les personnes malentendantes, la langue des signes, la gestion de la diversité (la gestion de la diversité consiste à rassembler et à soutenir les différentes personnes et les différents modes de vie dans un secteur d'activités. Cela signifie qu'il faut apprendre à connaître et à respecter les personnes de différentes origines raciales, culturelles, sociales, géographiques, économiques et politiques), le soutien spécial aux mineurs étrangers non accompagnés.

Tous les employés (55) parlent la langue des signes autrichienne. Les personnes sourdes et entendantes travaillent de concert. Bon nombre des formateurs et des conseillers sont sourds. Ils représentent des modèles et des pairs pour leurs clients.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

Les intervenants travaillent en collaboration avec des institutions dans les domaines de l'éducation, du handicap, de la diversité/gestion de la diversité/RSE, du genre/des femmes, de la langue des signes, de la surdité en général, de la santé, de la surdicécité et avec d'autres institutions internationales.

GROUPE CIBLE

Jeunes réfugiés sourds et jeunes réfugiés qui connaissent la langue des signes de chez eux et divers idiomes. Par leur formation, les intervenants aident les personnes sourdes et malentendantes, ainsi que les personnes souffrant d'autres handicaps, à trouver du travail. Deux tuteurs, l'un entendant et l'autre sourd, enseignent respectivement l'écriture et la langue des signes. Des activités de gymnastique et des sorties sur le terrain sont également au programme.

DURÉE

Equalizent a été fondé en 2004.

BÉNÉFICIAIRES

85 participants

FINANCEMENT

Le financement est assuré en partie par l'organisation elle-même et en partie par le ministère des Affaires sociales (demande d'aide du FSW).

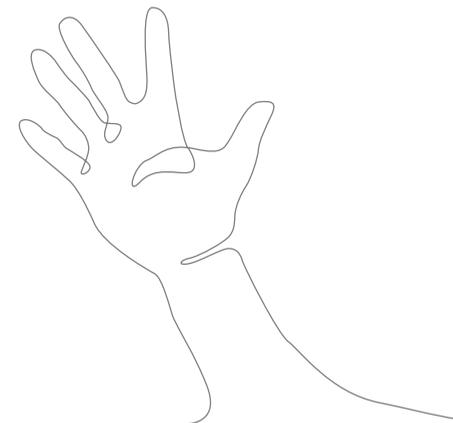
VIABILITÉ

La difficulté générale d'obtenir un permis de séjour est amplifiée pour les mineurs étrangers non accompagnés sourds. Des projets spéciaux sont nécessaires.

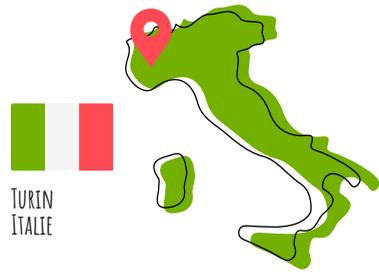
Nouveaux projets : « Hands up » (pour les personnes valides)

FACTEURS DE RÉUSSITE

Le projet propose des cours et des conseils dans son domaine d'expertise et déploie une offre innovante dont témoignent les nombreuses récompenses reçues.



SOUTIEN ETHNO-PSYCHIATRIQUE



Le Centre Franz Fanon, basé à Turin, dans le nord de l'Italie, déploie depuis vingt ans des services de psychothérapie, d'encadrement et de soutien psychosocial au bénéfice des migrants réfugiés et des victimes de torture - y compris des MNA. Les objectifs sont les suivants :

l'indifférence du personnel. L'accueil et le traitement psychothérapeutique sont assurés par un personnel psychiatrique et psychologique qui parle, outre l'italien, au moins deux des principales langues véhiculaires (anglais, français), et dans certains cas l'espagnol ou d'autres langues (farsi, serbo-croate, etc.), en présence de médiateurs de langue maternelle. Les médiateurs linguistiques-culturels nommés possèdent une expertise spécifique dans le domaine de l'assistance psychologique et psychiatrique, ont développé des techniques de communication sensibles et ont appris à recueillir des données et des informations avec toute la discrétion souhaitée.

- identifier les outils et les stratégies adaptés aux parcours expérientiels complexes et aux besoins des MNA à risque de tomber dans la criminalité organisée et la déviance ;
- renforcer les stratégies de résilience, en activant les ressources individuelles et collectives, par une méthodologie visant à saisir les besoins et les demandes des MNA, afin de faciliter leur orientation actuelle et leurs perspectives d'avenir ;
- réaliser que les MNA atteints de troubles psychologiques peuvent être acceptés et traités efficacement s'ils sont mis en contact avec les services ethnologiques et anthropologiques appropriés.

Le centre entend répondre à la demande d'aide (parfois exprimée d'une manière confuse et contradictoire) des MNA qui ont connu la misère, la violence et la précarité. Il s'agit au premier chef de tracer au bénéfice des intéressés des voies individuelles aptes à contrer la spirale de la reproduction de la violence et de la déviance, condamnant ceux qui atteignent l'âge de 18 ans à l'expulsion, au drame de la faillite, et souvent à une nouvelle tentative de migration illégale. Le travail clinique fournit un soutien et un encadrement psychologique (à titre individuel et en groupe) aux MNA. Il offre également des conseils à d'autres intervenants (dans les services publics et les associations privées) sur des cas spécifiques, ainsi que des activités de formation continue.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Association Franz Fanon

GROUPE CIBLE

Les mineurs victimes de torture, ayant des problèmes psychologiques, témoignant d'une manière générale de vécus de violence.

BÉNÉFICIAIRES

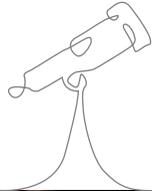
Les mineurs avec lesquels l'association est entrée en contact à travers ses différentes activités.

FINANCEMENT

Le service est financé par des fonds publics (projets nationaux et européens) et par des ONG

VIABILITÉ

La pérennité de cette pratique est intégrée à l'approche de l'accueil et de la protection des mineurs.

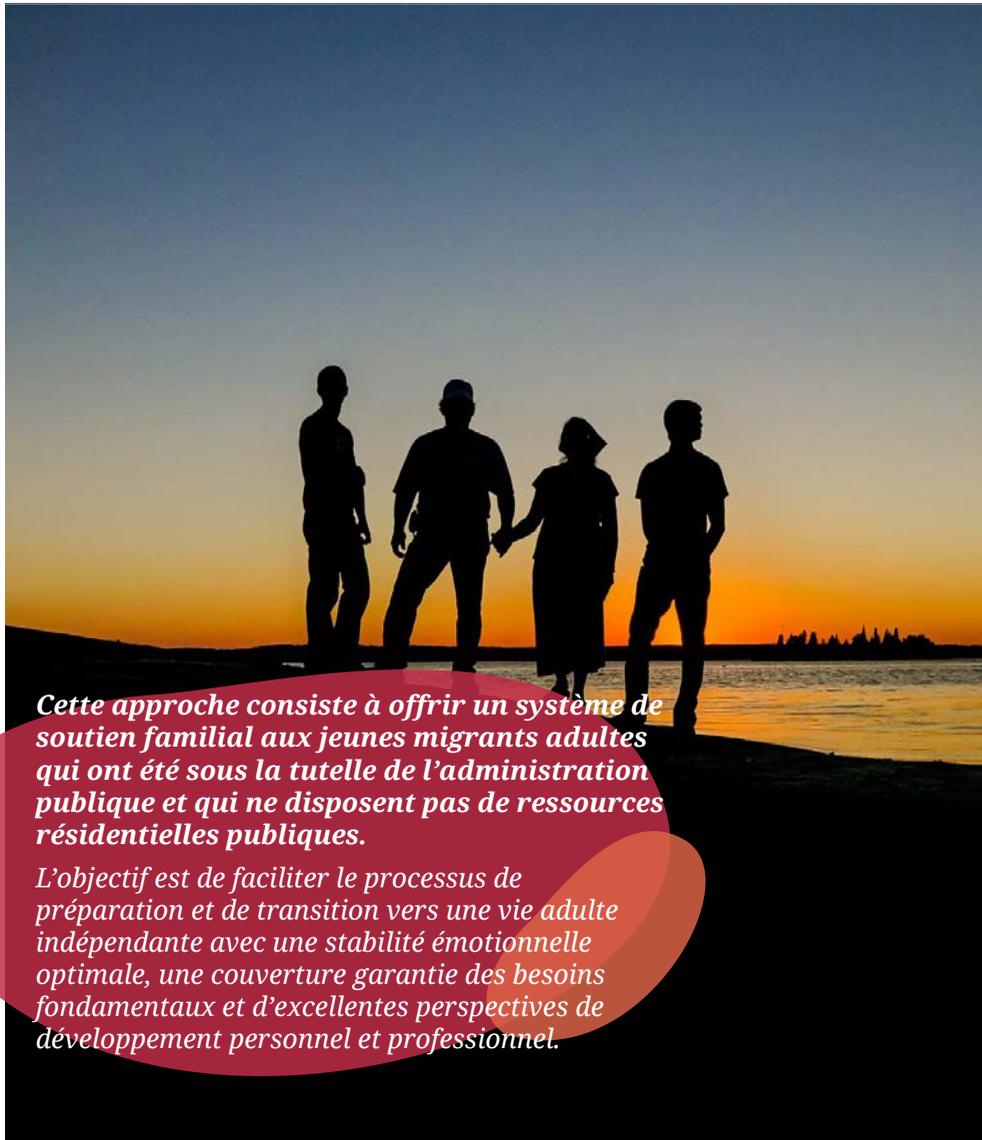
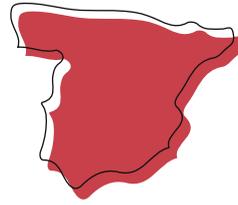


Les méthodes de travail du centre tiennent toujours compte de l'insécurité et de l'inconfort des migrants. En tant que tels, ils sont traités avec une extrême sensibilité, en particulier lorsqu'ils ont subi des expériences violentes. Il convient de prêter la plus grande attention aux espaces d'accueil afin de s'assurer qu'ils soient informels et d'éviter de reproduire des contextes institutionnalisés caractérisés par les attentes longues, le froid et

PLACEMENT FAMILIAL



ESPAGNE



Cette approche consiste à offrir un système de soutien familial aux jeunes migrants adultes qui ont été sous la tutelle de l'administration publique et qui ne disposent pas de ressources résidentielles publiques.

L'objectif est de faciliter le processus de préparation et de transition vers une vie adulte indépendante avec une stabilité émotionnelle optimale, une couverture garantie des besoins fondamentaux et d'excellentes perspectives de développement personnel et professionnel.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Organismes sociaux, gouvernement, familles et jeunes adultes

DURÉE

Jusqu'à l'émancipation du jeune adulte.

GROUPE CIBLE

Jeunes adultes, en particulier les jeunes adultes ayant des besoins spéciaux.

FINANCEMENT

Soutien financé par les pouvoirs publics et les ressources familiales, avec la collaboration d'organismes sociaux à titre de soutien spécifique.

VIABILITÉ

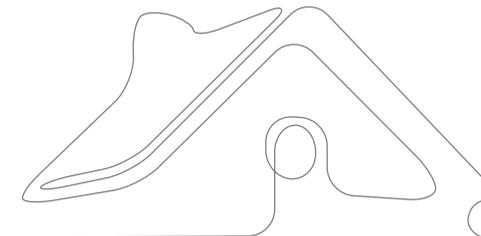
La pérennité de cette pratique dépend d'une forte sensibilisation des familles et de la population en général, et de l'établissement de liens entre les familles et l'aide aux mineurs non accompagnés lorsqu'ils se trouvent en institution résidentielle.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Les familles doivent être soigneusement sélectionnées (connaissances et formation préalables) et dotées de capacités et d'outils réels pour soutenir ces jeunes adultes. Par ailleurs, il est nécessaire de fournir à ces familles un soutien et des conseils sociaux et éducatifs suffisants tout au long du processus.

Il est également nécessaire d'évaluer les risques et de prévoir des méthodes de résolution des conflits.

L'adolescent doit avoir consenti par écrit et s'être engagé dans le projet de cohabitation et de soutien familial.



REGROUPEMENT FAMILIAL



NORD DE LA FRANCE & ANGLETERRE



Cette pratique consiste à aider les mineurs non accompagnés à rejoindre leur famille.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) veille à ce que les voies légales fonctionnent.

Le HCR communique sur les risques liés aux filières clandestines et illégales (accident, réseau d'exploitation, etc.). Il encourage les mineurs non accompagnés vivant le long du littoral et souhaitant se rendre en Angleterre à utiliser les filières légales. Les acteurs (services de l'enfance, préfecture, associations, etc.) impliqués dans le regroupement familial travaillent de manière coordonnée à différentes étapes : identification, information, orientation, soutien et protection.

LE GROUPE CIBLE

Mineurs non accompagnés vivant dans la rue le long du littoral et dont l'objectif est de rejoindre un membre de leur famille résidant en Angleterre. Les enfants concernés sont âgés de 10 à 18 ans et sont pour la plupart des garçons, même si on relève la présence de quelques filles.

En un an, une quarantaine de jeunes et leur famille ont été réunis en Angleterre.

LA VIABILITÉ

- En fonction de la loi
- Tant qu'il y a des familles séparées

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- Prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Les médiateurs culturels travaillent sur le terrain pour identifier et rencontrer les mineurs non accompagnés en dépit de leur situation itinérante. Il s'agit de personnes possédant les mêmes origines que les jeunes (Afghans, Érythréens), mais aussi d'anciens mineurs non accompagnés, ce qui permet de construire une relation de confiance.
- Capacité à déconstruire le discours des passeurs, à dispenser de bonnes informations aux jeunes avec des outils adaptés, à gérer les attentes des jeunes, à prendre en compte leurs opinions et en évaluer la pertinence.
- Coordination et formation des acteurs pour renforcer leurs capacités (institutions privées et publiques, salariés, bénévoles, associations, travailleurs sociaux, etc.), car nombre d'entre eux ne sont pas formés au regroupement familial.



PROTECTION JUDICIAIRE



ARRAS
FRANCE



Cette pratique concerne l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des mineurs non accompagnés reconnus coupables d'une infraction.

L'objectif est d'offrir aux intéressés un cadre et de les aider à construire un parcours (école, emploi) pour devenir autonomes, pour s'intégrer dans la société et pour respecter la loi. L'équipe éducative n'a pas été formée aux problématiques des mineurs non accompagnés, car cette formation ne faisait pas partie du cursus initial. Néanmoins, l'équipe a augmenté ses compétences et son expertise au contact de ce public spécifique.

Les professionnels ont amélioré leurs pratiques et appris à prendre en compte les usages et les cultures d'origine. L'équipe a également travaillé avec des experts (travailleurs sociaux formés aux problématiques des MNA) pour connaître les besoins et les limites du groupe cible.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Protection Judiciaire de la Jeunesse : « Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) » à Arras.

DURÉE

Selon le cahier des charges de l'UEHC, les jeunes sont autorisés à séjourner pendant une durée maximale de deux ans. Les négociations avec les autorités régionales ont permis d'augmenter à 2 ans ½ la période autorisée pour les mineurs non accompagnés. Cet allongement de la durée du séjour permet d'éviter toute interruption dans la transition éducative, de la prise en charge pénale à la prise en charge civile.

GROUPE CIBLE

12 garçons âgés de 13 à 18 ans reconnus auteurs d'une infraction.

BÉNÉFICIAIRES

Pour l'instant, six mineurs non accompagnés bénéficient de ce service.

FINANCEMENT

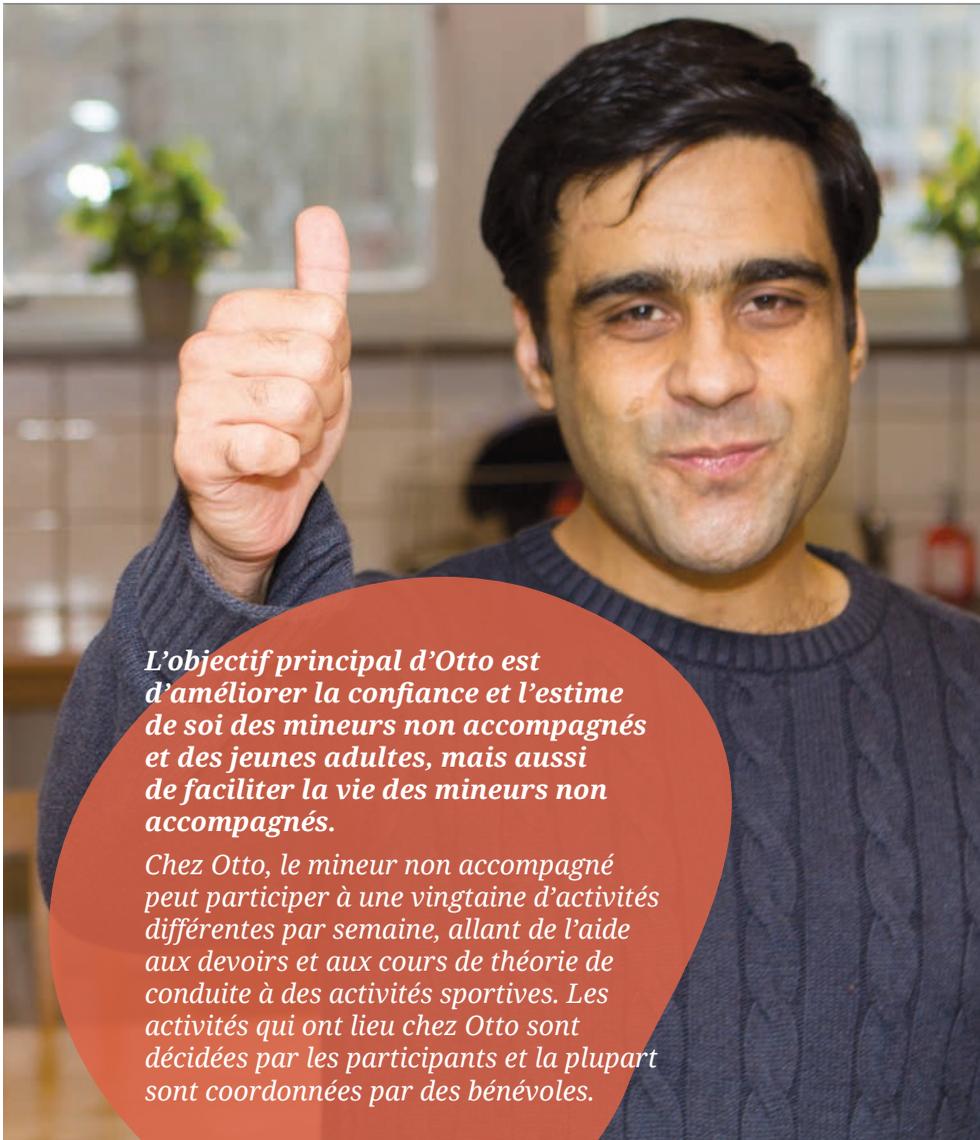
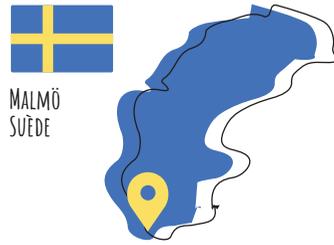
Financement public

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Cadre structuré
- Importance du règlement et des règles de conformité
- Établissement de liens et respect interculturel afin d'éviter le communautarisme (langue française dans l'instance collective)
- Attention, adaptation et bonne volonté de l'équipe d'encadrement
- Accueil de nouveaux mineurs non accompagnés par d'anciens mineurs non accompagnés : la confiance s'établit plus facilement
- Qualité du réseau, des contacts et du travail avec les écoles et la commune
- Stimulation du rôle proactif des mineurs (éducation, emploi)
- Désir des jeunes de rester en France



CENTRE D'ACTIVITÉS OTTO



L'objectif principal d'Otto est d'améliorer la confiance et l'estime de soi des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes, mais aussi de faciliter la vie des mineurs non accompagnés.

Chez Otto, le mineur non accompagné peut participer à une vingtaine d'activités différentes par semaine, allant de l'aide aux devoirs et aux cours de théorie de conduite à des activités sportives. Les activités qui ont lieu chez Otto sont décidées par les participants et la plupart sont coordonnées par des bénévoles.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Ensamkommandes förbund (organisation de mineurs non accompagnés). C'est elle qui gère Otto
- ABF Malmö (organisation de services éducatifs)
- Malmö kommun (commune)
- Diverses ONG, telles que la Croix-Rouge et Save the Children.

DURÉE

En cours.

GROUPE CIBLE

Mineurs non accompagnés et jeunes adultes jusqu'à 25 ans.

FINANCEMENT

Otto a besoin de financement pour :

- les installations
- les activités
- les salaires du personnel
- le fika : l'institution traditionnelle de la pause-café conviviale en Suède

Le financement provient principalement d'Allmänna arvsfonden, de la MUCF et de CATCH.

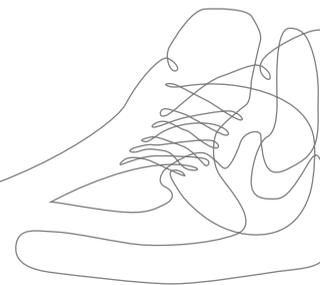
FACTEURS DE RÉUSSITE

- Implication des participants
- Les participants déterminent les activités à mener chez Otto
- Coopération avec d'autres organisations
- L'infrastructure facilement accessible

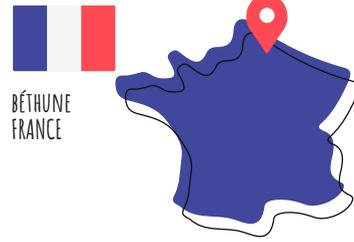
Coordonnées de contact :



Ensamkommandes förbund
info@ensamkommandesforbund.se



CENTRE D'HÉBERGEMENT PLURIDISCIPLINAIRE



L'organisation SAVI (Service d'Accompagnement Vers l'Intégration) dispose de plusieurs appartements qui accueillent des mineurs non accompagnés.

Ces jeunes vivent en semi-autonomie et sont encadrés par une équipe de travailleurs sociaux. Le SAVI est une structure de stabilisation et non une structure d'urgence. L'objectif est d'équiper et d'autonomiser les mineurs lorsqu'ils sortent afin qu'ils puissent être indépendants.

L'équipe pluridisciplinaire du SAVI dispose de compétences variées : travailleurs sociaux, psychologues, professeurs de français, avocats formés aux droits des étrangers, conseillers en économie sociale et familiale (gestion de la vie quotidienne), spécialistes de l'apprentissage et de l'intégration professionnelle.

L'accès aux activités culturelles et sportives est également un facteur d'intégration.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

Le département du Pas-de-Calais.

DURÉE

De l'entrée des mineurs jusqu'à leur départ. Cependant, les mineurs ont la possibilité de contacter ultérieurement le SAVI pour obtenir du soutien, des conseils et des informations relevant du domaine d'expertise de l'équipe.

GROUPE CIBLE

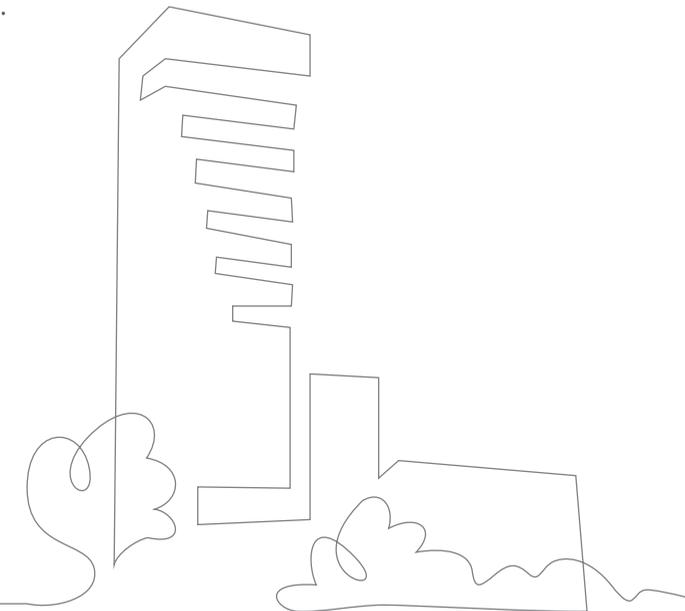
Le groupe cible est constitué de mineurs non accompagnés qui souhaitent séjourner en France et qui ont été reconnus comme mineurs par les services de protection de l'enfance. Le centre peut accueillir 40 jeunes, garçons et filles, de 15 à 18 ans.

FINANCEMENT

Le département du Pas-de-Calais.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Une équipe pluridisciplinaire aux compétences variées : accompagnement des jeunes dans les domaines de l'éducation, de la justice, de la psychologie, de l'orientation professionnelle et de la santé. Cette approche pluridisciplinaire donne une vue d'ensemble du soutien apporté aux mineurs.
- L'implication, l'énergie, la force, la patience et l'empathie de l'équipe et l'établissement d'un cadre éducatif favorable.
- Un environnement sécurisé et un cadre structuré. Le travail effectué pour établir des liens et instaurer un climat de confiance mutuelle avec les mineurs.
- Le travail en équipe et en partenariat : utilisation des ressources de la région. L'aide apportée aux mineurs sur le plan de l'identification des ressources externes.



PROJET "CINQ ÉTOILES"



Le projet "Cinq étoiles" consiste en un cours préparatoire à un apprentissage dans le domaine culinaire.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Ce projet est géré par l'organisation « Jugend am Werk » (Jeunes au travail) qui, entre autres services, fournit des conseils et un soutien pour découvrir une formation en apprentissage ou un emploi.

DURÉE

Le premier projet a eu lieu en 2017.

GROUPE CIBLE

Les participants au projet "Cinq Étoiles" sont des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus âgés de 15 à 25 ans.

BÉNÉFICIAIRES

Deux groupes de 12 participants chacun.

FINANCEMENT

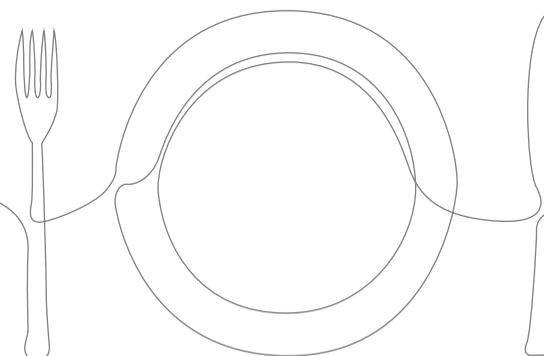
Ce projet est financé par le Fonds social viennois « FSW », le Service autrichien du marché du travail « AMS », le Fonds viennois de promotion de l'emploi « waff », la Chambre viennoise du travail « AK Wien » et la Fédération autrichienne des syndicats « OGB ».

FACTEURS DE RÉUSSITE

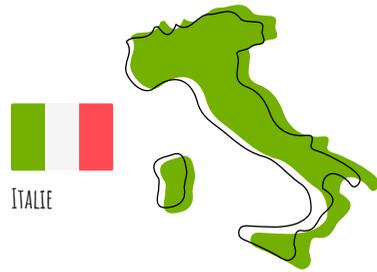
6 à 10 mois de cours intensifs d'allemand axés sur la terminologie de l'art culinaire, l'orientation professionnelle et la qualification professionnelle dans les professions suivantes : personnel de la restauration, cuisiniers, boulangers et pâtisseries.

De nombreux participants ont décidé de poursuivre leur formation culinaire après avoir suivi le cours préparatoire.

Le projet de suivi commence par un cours d'orientation de 6 à 8 semaines, au terme duquel les participants décident d'entamer ou non le cursus principal d'une durée de 6 mois. Ce dispositif permet de réduire les taux d'abandon scolaire.



RESPONSABILITÉ & PARTICIPATION



Il s'agit d'une pratique participative mise en œuvre par les coopératives sociales. L'adoption d'un règlement intérieur dans les centres d'accueil est utile à la transmission de messages et de contenus, ainsi qu'à la gestion éducative des MNA. En particulier, l'optimisation du séjour et des activités journalières se révèle essentielle à la vie quotidienne dans les centres et à l'épanouissement personnel des MNA. Cela concerne notamment les heures de réveil, le respect des activités envisagées, la collaboration aux services communs, l'importance de la ponctualité dans les engagements et tous les avantages financiers. La participation des MNA aux activités quotidiennes du centre et à l'organisation de leur temps peut, en effet, les aider à s'adapter lors de la transition vers la deuxième phase d'accueil et d'intégration civique. Vivre « avec » eux et établir des relations authentiques présentent des avantages. Les opérateurs interviennent en tant qu'éducateurs et ne sont pas seulement des bureaucrates. À titre d'exemple, la nourriture a été utilisée pour créer une atmosphère de partage et de participation. Dans ces communautés, les MNA cuisinent à tour de rôle leur nourriture traditionnelle et le coordinateur du centre mange avec eux : partager les repas dès le début permet de créer une atmosphère familiale.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Les coopératives sociales qui gèrent les centres d'accueil des MNA peuvent impliquer les institutions locales (communes) à la réalisation conjointe des activités.

GROUPE CIBLE

Tous les MNA dans les centres / communautés d'accueil.

FINANCEMENT

Les coopératives utilisent les ressources financières allouées aux activités d'accueil (financement public).

VIABILITÉ

La pérennité de cette activité est étroitement liée au fonctionnement des centres d'accueil.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Ces dispositions constituent potentiellement une base concrète pour évaluer, planifier et promouvoir des orientations pratiques et des activités, mesurer leur efficacité et entamer une réflexion pertinente sur les perspectives de participation. Principe fondateur : les jeunes ne sont pas seulement les bénéficiaires d'un service, mais des acteurs actifs de leur intégration, des sujets ayant des opinions dignes d'être prises en considération. Chacun d'entre eux représente pour lui-même l'un des principaux experts dans la résolution des problèmes qui le concernent.



SLACK FRIDAY



MALMÖ
SUEDE



L'objectif principal de Fredagshäng (« Slack Friday ») est de sensibiliser les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes à leurs droits, notamment en ce qui concerne leur santé sexuelle et leurs relations.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Ensamkommandes förbund (organisation de mineurs non accompagnés)
- ABF (organisation de services éducatifs)

DURÉE

Les activités duraient de 1 à 2 heures et réunissaient 15 à 30 participants, des garçons essentiellement.

GROUPE CIBLE

Un mélange de mineurs non accompagnés et de jeunes adultes. La plupart des participants étaient âgés de 17-18 ans.

BÉNÉFICIAIRES

- Les participants
- Les ONG de la région qui ont participé au Slack Friday. Avant le projet, il leur manquait un réseau et des connaissances sur les mineurs non accompagnés. Grâce à Slack Friday et à ses participants, ils possèdent désormais à la fois le réseau et les connaissances.

FINANCEMENT

Le projet a été financé par Allmänna arvsfonden, un fonds suédois auquel les ONG peuvent s'adresser pour obtenir le financement de projets concernant les mineurs, les jeunes adultes et les personnes handicapées.

VIABILITÉ

L'activité se poursuivra après la fin du projet dans le cadre des activités permanentes d'Ensamkommandes förbunds.

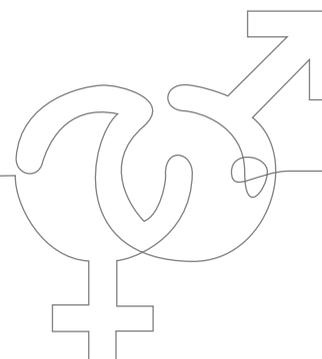
FACTEURS DE RÉUSSITE

- Les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes parlent librement entre eux - il n'y a pas d'ordre du jour à respecter.
- La présence d'animateurs/organisations ayant une réputation positive parmi les participants.

Coordonnées de contact :



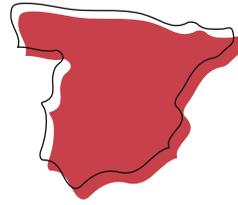
Ensamkommandes förbund
info@ensamkommandesforbund.se



MENTORAT SOCIAL



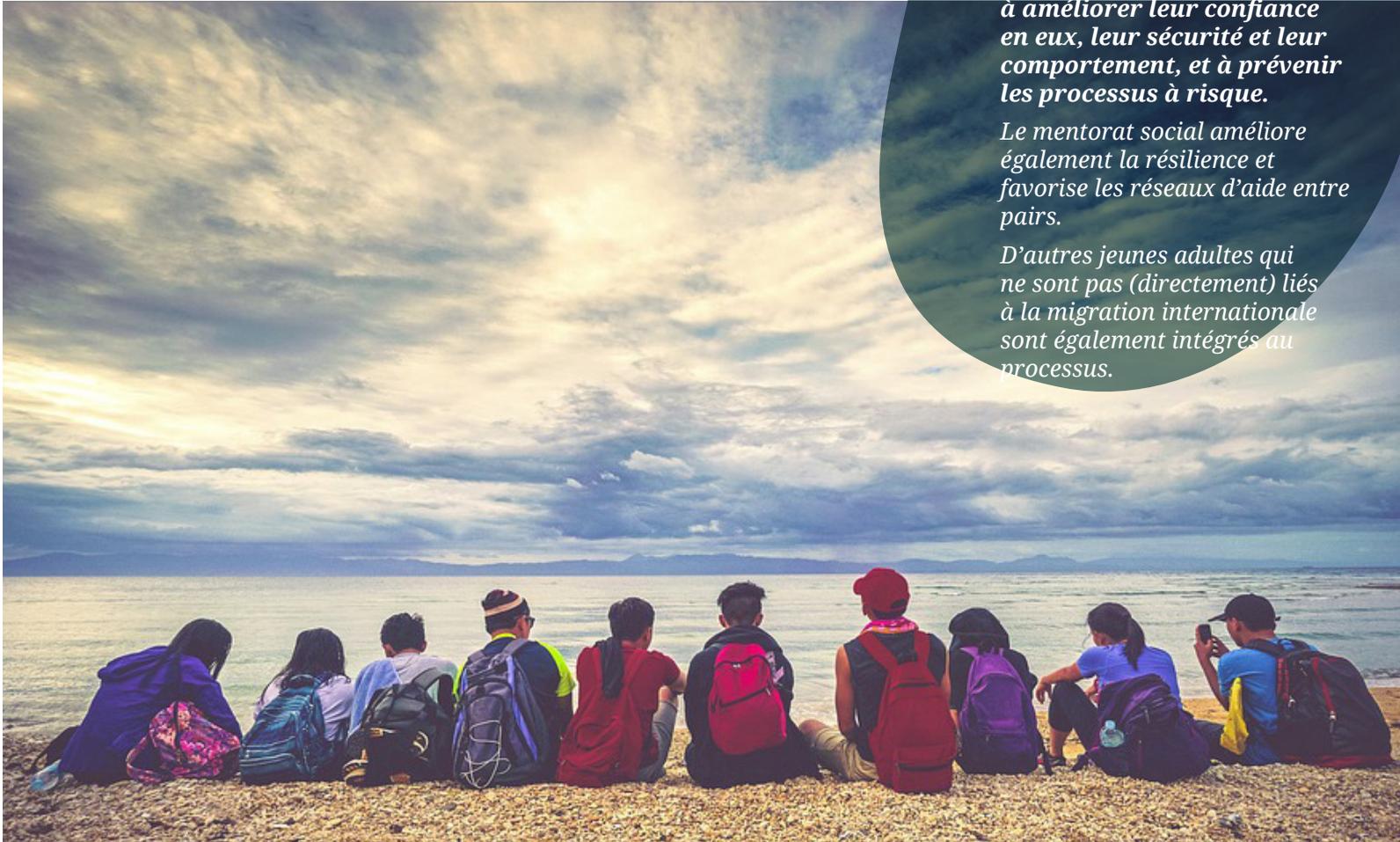
ESPAGNE



L'idée de ce projet est d'offrir aux mineurs non accompagnés un modèle positif fourni par de jeunes adultes, afin de contribuer à améliorer leur confiance en eux, leur sécurité et leur comportement, et à prévenir les processus à risque.

Le mentorat social améliore également la résilience et favorise les réseaux d'aide entre pairs.

D'autres jeunes adultes qui ne sont pas (directement) liés à la migration internationale sont également intégrés au processus.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

Entités sociales, gouvernement

DURÉE

Jusqu'à l'émancipation du jeune adulte

FINANCEMENT

Soutien financé par l'État et les ressources propres des entités sociales ou des bailleurs de fonds.

VIABILITÉ

La pérennité de cette pratique dépend du soutien professionnel destiné aux jeunes mentors par le biais d'une planification conjointe des objectifs et des buts, ainsi que de l'engagement et de la coordination du travail entre les administrations publiques, les entités sociales et les autres parties prenantes.

FACTEURS DE RÉUSSITE

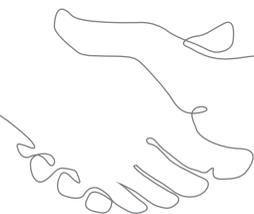
Un soutien efficace et fort de la part du gouvernement et des entités sociales en faveur des jeunes adultes (mentors) et des mineurs non accompagnés.

La mise en œuvre d'un processus planifié et évalué en étroite coordination avec d'autres tâches ou actions menées avec des mineurs non accompagnés.

Coordonnées de contact :



Coordinadora Mentoria social :
<http://mentoriasocial.org/>



QUELQUES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES EN ESPAGNE

DES PROCESSUS DE TRAVAIL COORDONNÉS DE QUALITÉ

Pour les mineurs non accompagnés sous la tutelle des services de protection de l'enfance ou les jeunes adultes impliqués dans un processus de préparation à la vie autonome ou sans tutelle, le travail coordonné entre les différentes institutions s'avère être une méthodologie efficace :

- partage et optimisation de l'information, du diagnostic, des connaissances et des ressources, et établissement d'un discours commun clé.
- établissement d'un cadre commun d'actions clés avec tous les acteurs concernés : gouvernement (protection de l'enfance, protection sociale, emploi, politiques migratoires, éducation), entités sociales, entreprises et représentants communautaires, entre autres.
- reporting rapide dans les cas urgents adressés aux administrations publiques, même avec leur collaboration.
- contrôle de l'exercice et du respect par l'État des droits fondamentaux des mineurs ainsi que du modèle de travail et des procédures des entités sociales ou des entreprises, avec des critères de qualité.
- adaptation du droit de l'immigration pour que les droits des mineurs aient la priorité sur leur statut migratoire, administratif et de séjour et leur travail (cette adaptation doit être axée sur les

droits des mineurs et non sur leur statut d'immigration).

- garantie de l'accès au système éducatif et au système de bourses (et maintien de cet accès) parallèlement à un développement professionnel adéquat.

-> planification du travail pertinente pour tous les agents impliqués, planification de l'optimisation des ressources et des meilleurs processus communs afin de favoriser le bien-être des mineurs ou des jeunes adultes.

- mise en place de forums de communication, d'évaluation et d'analyse et de résultats objectifs : nombre de propositions d'amélioration soulevées, évaluation des processus et participation active des jeunes adultes.

Cette méthodologie est de nature à garantir la viabilité des autres actions, des pratiques et de l'ensemble du processus. La clé consiste à conserver un ensemble de parties prenantes impliquées dans ces actions coordonnées à long terme, et pas seulement pour une période spécifique ou certaines activités.

L'APPROCHE DU PROCESSUS MIGRATOIRE FONDÉE SUR LES CONNAISSANCES ANTHROPOLOGIQUES

L'approche anthropologique est une base de référence intéressante pour une compréhension générale des motivations, des moyens et des réalités des mineurs non accompagnés ainsi que de leurs projets et processus de migration.

Il s'agit de fournir des recherches actualisées sur l'origine, les causes, les processus migratoires et les projets migratoires des mineurs non accompagnés ou des jeunes adultes.

L'information et la reconnaissance doivent être adaptées aux situations réelles et axées sur l'amélioration des services et des activités à la source et dans les pays de destination des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes.

COURS DE NATATION



L'objectif principal des cours de natation est d'aider les participants à apprendre à nager, ce qui leur permet d'obtenir de bonnes notes en éducation physique.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Ensamkommandes förbund (organisation de mineurs non accompagnés)

DURÉE

Chaque cours dure une heure et réunit cinq participants.

GROUPE CIBLE

Les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes qui ne savent pas nager.

FINANCEMENT

Le cours est gratuit pour les participants et les moniteurs de natation sont des bénévoles.

VIABILITÉ

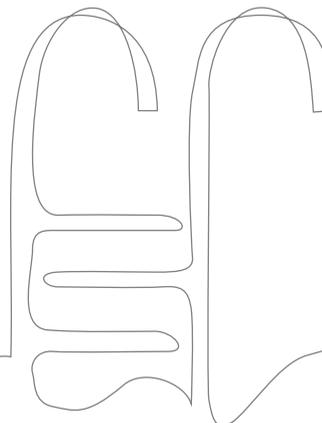
Le cours se compose de cinq leçons.

FACTEURS DE RÉUSSITE

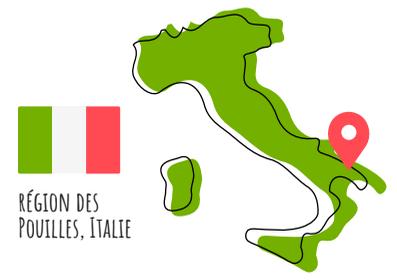
- Engagement des participants et des bénévoles
- Une bonne structure d'enseignement
- Collaboration étroite avec le propriétaire de la piscine

Coordonnées de contact :

 Ensamkommandes förbund
info@ensamkommandesforbund.se



LA TUTELLE



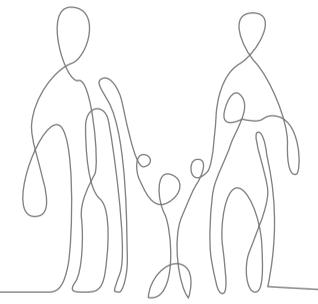
Ce projet constitue un modèle de protection pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA) avec tuteurs volontaires. Un tuteur est une personne qui représente légalement les enfants et les adolescents non accompagnés par des parents ou dépourvus d'un contexte familial approprié pour s'occuper d'eux. Le tuteur ou la tutrice est le représentant légal du MNA : il/elle défend leurs droits et agit en qualité d'intermédiaire entre eux et le contexte environnant. Le tuteur volontaire joue un rôle « externe » par rapport aux centres d'accueil, ce qui permet au MNA de se sentir mieux protégé. Objectif important de ce projet expérimental : créer un dispositif apte à écouter et à répondre aux besoins du MNA.

Les fonctions du tuteur volontaire sont les suivantes :

- assurer le bien-être général du MNA et la satisfaction de ses besoins ;
- protéger et promouvoir les meilleurs intérêts du MNA et, plus important encore, ses droits ;
- représenter légalement le MNA.

Une base de données régionale de tuteurs volontaires de MNA a été créée. Elle comprend une liste des MNA qui sollicitent de l'aide d'une part, et une liste de particuliers soucieux de représenter légalement ces mineurs d'autre part. Le but de la base de données est de fournir un service plus professionnel et de meilleure qualité : à ce jour, il y a plus de 200 tuteurs volontaires dans toute la région des Pouilles. Les fonctions liées à la base de données sont les suivantes :

- tenir les informations à jour
- organiser la formation des tuteurs volontaires en fonction des besoins sur le territoire
- désigner rapidement les personnes qui s'occuperont des mineurs
- suivre les missions assignées aux tuteurs volontaires
- partager des expériences entre tuteurs



INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Région des Pouilles
- Communes
- Tribunal des mineurs

GRUPE CIBLE

Tous les MNA de la région des Pouilles

FINANCEMENT

Services (base de données régionale) financés par des ressources financières publiques (région des Pouilles)

VIABILITÉ

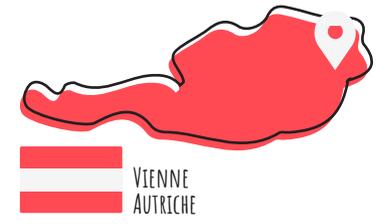
La viabilité du dispositif (ou de certaines de ses activités) sera garantie à long terme par les acteurs publics.

FACTEURS DE RÉUSSITE

La plateforme des tuteurs constitue un moyen innovant d'assurer de meilleures relations entre les volontaires et les institutions. Elle réduit également le temps nécessaire à l'appariement d'un mineur avec l'adulte qui l'accompagnera dans son développement et son intégration personnelle et professionnelle.



THE YOUTH COLLEGE START WIEN



The Youth College est un programme d'enseignement modulaire conçu pour aider les mineurs et les jeunes adultes âgés de 15 à 21 ans à s'intégrer dans le système scolaire ordinaire ou dans l'enseignement professionnel et/ou pour faciliter leur entrée dans une profession.

Les modules de base sont l'allemand en seconde langue, l'anglais, les mathématiques et les technologies de l'information et de la communication. D'autres modules spéciaux couvrent des domaines spécifiques du développement personnel et de l'artisanat créatif. L'offre étendue de cours comprend également des activités d'intégration sociale.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Neuf partenaires du réseau travaillent dans les domaines des programmes spéciaux pour la formation continue des femmes, de l'aide aux réfugiés, des programmes spéciaux pour les réfugiés sourds, de la formation générale, des soins de santé et de la jeunesse : abz*ustria, bpi der ÖJAB, Caritas Wien, Diakonie Flüchtlingsdienst, equalizent, Integrationshaus, interface Wien, VHS - Die Wiener Volkshochschulen et WUK.

DURÉE

Ce projet a été lancé en juin 2016.

GRUPE CIBLE

The Youth College offre des cours aux mineurs et aux jeunes adultes âgés de 15 à 21 ans, qu'ils soient immigrés, demandeurs d'asile, bénéficiaires d'asile, bénéficiaires d'une protection subsidiaire ou jeunes défavorisés ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire.

BÉNÉFICIAIRES

1.000 apprenants se voient offrir une place dans l'un des deux sites de Vienne.

VIABILITÉ

Le projet a débuté en juin 2016 et est prolongé sur une base annuelle, vraisemblablement jusqu'en juin 2019.

FINANCEMENT

The Youth College est financé par le Fonds social européen « FSE », le Service autrichien du marché du travail « AMS », le Département municipal 17 (Intégration et diversité) « MA17 » et le Fonds social viennois « FSW », avec le soutien du Fonds viennois pour l'emploi « waff ».

FACTEURS DE RÉUSSITE

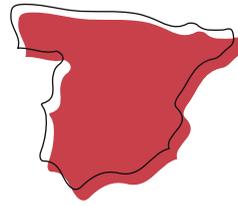
Du fait de la diversité de leurs acquis antérieurs, les élèves sont d'abord soumis à une évaluation pour déterminer quelle offre d'apprentissage convient le mieux à leurs différentes capacités et conditions d'apprentissage, ainsi qu'à leurs objectifs éducatifs et professionnels. Les bénéficiaires passent en moyenne neuf mois au Youth College, en fonction de leurs connaissances préalables. L'assistance éducative et professionnelle est orientée sur les intérêts des étudiants.



MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE TRANSNATIONALE



ESPAGNE



L'objectif de cette approche est de renforcer la résilience en établissant des liens entre les familles, les mineurs non accompagnés et le réseau communautaire, à la source ou dans les pays où ils ont des relations.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

Entités sociales, pouvoirs publics

DURÉE

Jusqu'à l'émancipation du jeune adulte

FINANCEMENT

Soutien financé par les pouvoirs publics et les ressources propres des entités sociales ou des bailleurs de fonds.

VIABILITÉ

La pérennité de cette pratique dépend du financement (garantissant la continuité de l'action à long terme) et des qualifications du personnel.

Un processus confidentiel avec médiation transnationale est important, ainsi que la garantie pour chaque mineur non accompagné et jeune adulte que cette action vise à les soutenir, eux et leurs proches, et non à les renvoyer dans leur pays d'origine.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Amélioration des relations familiales.
- Renforcement du processus d'émancipation des jeunes adultes et soutien au processus personnel des mineurs non accompagnés.
- Amélioration du bien-être, notamment émotionnel, des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes.
- Amélioration de leur relation avec leur région d'origine, leur environnement social et leur communauté.

Coordonnées de contact :



- **Mercedes Jimenez**
Mediacion social transnacional
publié par CISSOng
<https://www.youtube.com/watch?v=HKm5tCeXR08>
- **Expériences similaires menées par l'entité sociale Voluntarios por Otro Mundo**
<https://es-la.facebook.com/VoluntariosPorOtroMundoEnJerez/>



WE ACT



VÄXJÖ
SUEDE



L'idée de We Act était d'initier les mineurs et les jeunes adultes âgés de 13 à 24 ans à la langue suédoise et aux codes sociaux par le théâtre. Ceci a été réalisé par le biais de cours de théâtre « We Act ». Chaque cours comprenait quatre modules :

- *Le premier module a commencé par quatre exercices de cinq minutes chacun.*
- *Le deuxième module proposait des exercices linguistiques avec des mots spécifiques.*
- *Le troisième module était un atelier de théâtre où les participants utilisent les mots précédemment appris.*
- *Le quatrième module consistait en une synthèse.*

Cette méthode a été exposée dans un manuel.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- ABF Södra Småland (organisation de services éducatifs)
- Scoolia (société produisant des supports d'apprentissage du suédois en seconde langue)
- Växjö kommun (commune)
- Region Teatern (théâtre régional)

DURÉE

Le projet a démarré en août 2015. Chaque groupe se réunissait une fois par semaine pendant environ 45 minutes sur une durée totale de six mois à un an.

GROUPE CIBLE

Le groupe cible était constitué de migrants mineurs et jeunes adultes âgés de 13 à 24 ans. La plupart étaient des mineurs non accompagnés, dont certains analphabètes.

BÉNÉFICIAIRES

Chaque groupe était composé d'une dizaine de participants. Tout au long du projet, des centaines de participants ont participé aux activités proposées par We Act.

FINANCEMENT

Le projet a été financé par Allmänna arvsfonden, un fonds suédois auquel les ONG peuvent s'adresser pour obtenir le financement de projets concernant les mineurs, les jeunes adultes et les personnes handicapées.

VIABILITÉ

Le projet a pris fin en juillet 2018. À l'issue du projet, les activités ont été poursuivies à titre permanent par ABF Södra Småland.

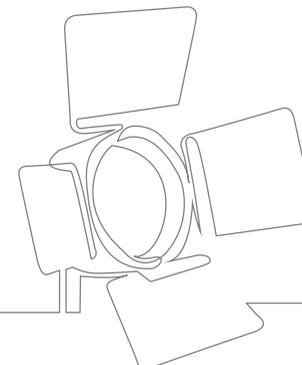
FACTEURS DE RÉUSSITE

- Opérer avec deux animateurs (un animateur en chef et un co-animateur).
- Faire des groupes un havre de paix pour les participants. Ce n'est que si les participants se sentent en sécurité qu'ils sont enclins à apprendre la nouvelle langue.
- Collaborer étroitement avec les enseignants des écoles ordinaires des participants. We Act a été conçu pour compléter les cours ordinaires de langues et non s'y substituer.

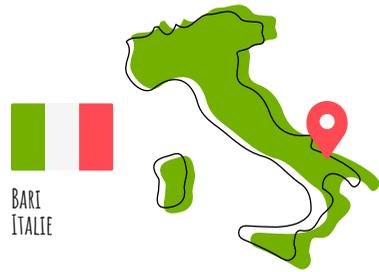
Coordonnées de contact :



ABF Södra Småland
+46 470 700790
sodra.smaland@abf.se



PROJET WELCOME CLINIQUE



Le projet « Welcome Clinique » est porté par une équipe intégrée chargée de l'évaluation de l'âge des MNA et de leur protection, située à la clinique pédiatrique Giovanni XXIII de Bari. L'objectif de l'accord signé entre l'hôpital et la commune de Bari est d'améliorer l'identification de l'âge des garçons et filles étrangers de moins de 18 ans qui viennent en Italie (entrée par la région des Pouilles).

Ce projet vise à protéger les MNA : ils peuvent ainsi bénéficier de mesures de protection et d'assistance à l'enfance (prévues par la législation en vigueur), et éviter le risque de devenir la proie de réseaux d'exploitation et de trafic sexuel.

Cette clinique abrite un comité multidisciplinaire composé de pédiatres, de psychologues, de travailleurs sociaux et de radiologues, chargés d'établir en commun l'âge des intéressés. Le comité, dirigé par un responsable de cas, offre des conseils sociaux et psychologiques, un examen auxologique et, en dernière analyse, un examen radiologique pour l'évaluation de l'âge squelettique. Les procédures utilisées sont non invasives, en fonction de l'âge présumé et de l'intégrité physique et psychologique de l'individu. Les locaux mis à la disposition de la clinique sont adaptés aux jeunes, avec des espaces d'accueil et une entrée privée. Sur le mur figure une grande carte du monde pour permettre aux jeunes de montrer et de parler de leur périple vers l'Italie. Des peintures réalisées par d'autres MNA représentent leur voyage en bateau. Des chaises ont été disposées en cercle pour créer un sentiment d'écoute et d'égalité. Ces multiples attentions permettent de reconnaître la « personne » derrière un nom et une histoire.



INSTITUTIONS CONCERNÉES

- Commune de Bari
- Tribunal des mineurs
- Entreprise locale de santé/Bari
- Clinique pédiatrique Giovanni XXIII

DURÉE

De 2017 à 2020.

GROUPE CIBLE

Tous les MNA de la commune de Bari.

FINANCEMENT

Ce service est financé par des fonds publics, par l'administration régionale de la santé et par les ressources financières publiques municipales.

FACTEURS DE RÉUSSITE

La prise en charge multidisciplinaire et l'identification de l'âge du mineur impliquent le jeune dans le processus et contribuent à prévenir d'autres dommages psychologiques.



BIENVENUE À SKELLEFTEÅ



SKELLEFTEÅ
SUÈDE



L'objectif principal de « Välkommen till Skellefteå » (« Bienvenue à Skellefteå ») n'est pas seulement d'éviter les conflits culturels parmi les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes, mais aussi de les aider à mieux comprendre leur propre culture et celle de leur nouveau pays.

« Välkommen till Skellefteå » a été lancé après que les services sociaux ont contacté ABF au sujet de l'absence de nombreux mineurs non accompagnés à l'école le vendredi et de la problématique récurrente à l'heure du déjeuner concernant la nourriture que les élèves pouvaient ou non manger. ABF a déployé des animateurs issus des mêmes milieux culturels que les mineurs non accompagnés et a créé divers cercles d'étude appelés « Välkommen till Skellefteå ». Les animateurs ont discuté avec les participants de points de culture, de la difficulté de vivre en Suède alors que l'on porte un autre héritage, de la manière de se faire des amis suédois, etc.

Dans le cadre du cercle d'étude, l'animateur établissait des contacts entre les mineurs non accompagnés et des organisations ethniques locales afin que les jeunes puissent rencontrer des personnes de la même origine qu'eux mais résidant à Skellefteå depuis de nombreuses années, et qu'ils soient ainsi aidés et guidés pour éviter les conflits de type culturel.

INSTITUTIONS CONCERNÉES

- ABF Skellefteå
- Organisations ethniques locales
- Services sociaux locaux

DURÉE

Environ 2 heures pour 4-5 réunions.

LE GROUPE CIBLE

Mineurs non accompagnés et jeunes adultes, pour la plupart originaires de Somalie, d'Érythrée et d'Afghanistan.

LES BÉNÉFICIAIRES

- Les mineurs non accompagnés et les jeunes adultes eux-mêmes
- Les écoles
- Les organisations ethniques locales

LE FINANCEMENT

ABF a financé le cercle d'étude, ce qui comprenait :

- le salaire des animateurs
- le fika : l'institution traditionnelle de la pause-café conviviale en Suède

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- Coopération avec les organisations ethniques locales
- L'animateur était issu du même contexte culturel que les participants.

Coordonnées de contact :



ABF Skellefteå
info.skelleftea@abf.se

Välkommen till Skellefteå!

JEUNE AU SMÅLAND



VÄXJÖ
SVEDE



Les principaux objectifs de « Ung i Småland » (« Jeune au Småland ») étaient les suivants :

- Aider les jeunes migrants à s'intégrer dans la société suédoise par le biais d'organisations locales
- Créer des activités de loisirs sûres et amusantes
- Rassembler les migrants et les organisations locales

Les jeunes migrants participants au projet ont décrit le type d'activités dont ils avaient envie. Si dans la région, des organisations proposaient ce genre d'activités, le projet aménageait la rencontre entre le migrant et l'organisation. Si ce n'était pas le cas, le projet aidait les migrants à lancer leurs propres activités en leur proposant une formation au leadership, à la création et à la gestion d'une organisation, mais aussi des consultations hebdomadaires afin que le groupe puisse démarrer ses activités avec l'encadrement étroit d'ABF.

Kunskap



INSTITUTIONS CONCERNÉES

- ABF Södra Småland (organisation de services éducatifs)
- Tingsryds kommun (commune)
- Uppvidinge kommun (commune)

DURÉE

Une heure à une heure et demie deux fois par semaine, selon les groupes.

GROUPE CIBLE

Le projet ciblait les migrants âgés de 13 à 24 ans, la majorité des participants étaient des mineurs non accompagnés et de jeunes adultes.

BÉNÉFICIAIRES

- Les participants
- Les organisations locales
- La commune

FINANCEMENT

« Ung i Småland » a été financé par la MUCF (agence suédoise au service de la jeunesse et de la société civile). L'agence a financé essentiellement :

- les salaires du personnel du projet
- les installations
- le matériel

VIABILITÉ

La méthode développée dans le cadre du projet est utilisée depuis quatre ans, mais les participants bénéficient de l'aide fournie par le projet pendant environ six mois.

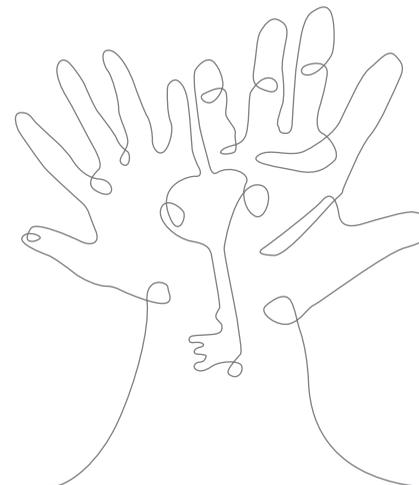
FACTEURS DE RÉUSSITE

Approche bottom-up : on commence par les idées des participants..

Coordonnées de contact :



ABF Södra Småland
+46 470 700790
sodra.smaland@abf.se



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN SUÈDE

En 2015, la Suède a ouvert ses frontières à 70 384 mineurs non accompagnés. Au cours des années suivantes, le nombre de mineurs non accompagnés a diminué, mais la Suède en a accueilli plus de 10 000 en 2016. Aujourd'hui, la situation a changé, les frontières du pays sont quasi fermées et seuls quelques migrants parviennent à entrer sur le territoire.

Selon la réglementation suédoise en matière de migration, les 290 communes suédoises sont responsables de l'accueil et de l'éducation des mineurs non accompagnés. Au-delà de l'accueil initial et du processus administratif propre à l'Agence suédoise des migrations, qui interroge le mineur non accompagné sur son identité,

son âge et sa nationalité, ce dernier est hébergé dans une commune qui doit veiller à répondre à ses besoins éducatifs et sociaux et en matière de subsistance pendant la procédure d'asile.

Le mineur non accompagné possède les mêmes droits que tous les enfants et les jeunes en Suède. Il a droit à l'éducation, aux soins de santé et aux soins dentaires, et à être traité avec respect. Tous les mineurs non accompagnés ont le droit d'être parrainé par une personne adulte fiable et secourable, qui se charge de défendre leurs droits et de les assister auprès de l'Agence des migrations.

En 2017 et 2018, de nombreux jeunes n'ont pas obtenu l'asile en Suède et ont été renvoyés en Afghanistan. Beaucoup d'entre eux qui n'avaient jamais vécu en Afghanistan ont donc été renvoyés vers un régime de terreur et de torture, et des discussions importantes sur la situation ont été engagées. L'organisation « Young in Sweden » a été créée dans la foulée, dirigée par un mineur non accompagné nommé Fatemeh Khavari. Avec le concours d'autres ONG telles que l'Association suédoise des mineurs non accompagnés, des discussions ont été entamées, ainsi que des marches de

protestation et une occupation d'une place de Stockholm et à l'extérieur du siège du gouvernement suédois.

La principale revendication était la suivante :

« Nous sommes des jeunes de toute la Suède et nous n'irons nulle part tant que vous ne nous aurez pas donné un endroit où aller !

« Notre revendication : arrêtez la déportation vers l'Afghanistan ! »

En raison du nombre élevé de mineurs non accompagnés, l'Agence suédoise des migrations accuse un retard plus que notable dans le traitement des demandes d'asile introduites ces dernières années. Par conséquent, nombre de mineurs non accompagnés ont atteint l'âge de 18 ans avant que leur demande ait été prise en considération.

Au terme d'un long et intense débat, tant dans les médias qu'au sein du gouvernement et de la population suédoise, le gouvernement suédois a décidé de confier une nouvelle mission à l'Agence suédoise des migrations :

Les mineurs non accompagnés arrivés en Suède avant le 24 novembre 2015, mais dont la demande d'asile a été enregistrée auprès de l'Agence suédoise des

migrations après cette date, peuvent, sous certaines conditions, relever de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire supérieur et à ce titre demander à prolonger leur séjour et à terminer leur scolarité.

La situation actuelle de nombreux mineurs non accompagnés en Suède apparaît aujourd'hui comme assez bonne et stable. Ils bénéficient d'une résidence permanente, ils étudient ou travaillent, et ils ont commencé une nouvelle vie en Suède.

Néanmoins, nombre d'entre eux se trouvent encore en situation précaire. Ils survivent sans espoir d'avenir, leur situation est instable et ils ne manifestent guère d'élan vital ni même de volonté de vivre. Ils ignorent s'ils pourront rester en Suède. Ils se cachent, n'ont nulle part où aller et craignent d'être envoyés dans un pays qu'ils n'ont jamais connu. Ils vivent dans la pauvreté, l'anxiété et la peur constante.

Comme dans le reste de l'Europe, les vents nationalistes de droite soufflent, et les droits et la défense des revendications des mineurs non accompagnés représentent une lutte permanente - une lutte pour les droits de l'homme, pour la solidarité et pour la dignité humaine.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN ESPAGNE

L'existence du mineur lorsqu'il est enfant puis adolescent doit être fondée sur la protection, le respect, la stabilité et la satisfaction de ses besoins, sur son développement et sur l'accès à des soins physiques, cognitifs, psycho-émotionnels et relationnels adéquats. La possibilité pour l'enfant et l'adolescent de bénéficier d'un maximum d'opportunités au cours de ces périodes fondamentales favorise la transition vers la vie adulte et la création d'objectifs de vie.

Ces garanties doivent prévaloir dans tous les cas. Elles doivent pouvoir être adaptées aux situations, contextes ou caractéristiques qui créent ou sont susceptibles de créer une vulnérabilité accrue.

Dans le cas des migrants mineurs non accompagnés par des membres

de leur famille, les contextes et les centres d'intérêt nécessaires sont non seulement transnationaux, mais englobent aussi une quantité de problématiques, des droits des mineurs à l'application de la protection internationale.

Bien que l'Espagne soit considérée, en raison de la multitude de projets et de processus migratoires, comme une zone de transit pour de nombreux jeunes migrants, elle se révèle aussi un lieu d'accueil et de résidence à court, moyen et long terme.

Les autorités locales autonomes chargées de la tutelle doivent garantir la protection de l'enfant et de l'adolescent, la satisfaction absolue de ses besoins fondamentaux, psychoaffectifs, éducatifs, culturels et identitaires, à titre à la fois d'agent de socialisation et de figure d'attachement. Il y a également lieu de fournir des ressources adéquates de portée suffisante, de développer des moyens professionnels spécialisés ainsi que des analyses méthodologiques dans une perspective interculturelle et transnationale.

À partir des structures de protection et de cohabitation, des références positives et des figures d'attachement naturelles peuvent être établies sur les plans à la fois éducatif et pédagogique.

Comme pour les mineurs espagnols pris en charge par l'État, les mineurs et jeunes migrants déjà placés en famille d'accueil doivent avoir la possibilité de se développer en tant que jeunes avec le maximum de garanties - la protection des mineurs devant être liée au statut des migrants. C'est la raison pour laquelle il importe que les permis de séjour des mineurs migrants soient délivrés correctement, avec un permis de travail pour ceux en âge de travailler ou, le cas échéant, lorsque la nationalité espagnole est acquise. De même, une fois adultes, les intéressés doivent pouvoir obtenir ou conserver leur permis de séjour et/ou de travail.

Les pouvoirs publics et les autres entités à l'origine de la création du réseau des ressources publiques et des centres de protection des mineurs - et qui en font partie - doivent au premier chef coordonner, compléter et appliquer des protocoles en vue de détecter et de gérer correctement les situations de traite des êtres humains ou relevant de la réglementation en matière d'asile et de protection subsidiaire, ainsi que d'autres situations de grande vulnérabilité.

D'autres besoins complémentaires doivent être couverts par les autorités compétentes pour assurer la meilleure inclusion possible des mineurs non accompagnés :

- Garanties concernant le test de mesure de l'âge afin de s'assurer qu'aucun cas de mineur n'est enregistré par erreur comme ayant l'âge de la majorité. Dans ce processus sécurisé, il est nécessaire d'avoir la pleine coordination des services de santé, des services sociaux impliqués dans la protection des mineurs et de l'administration compétente dans différentes régions, entre autres.
- Il est également nécessaire de promouvoir une inclusion effective et une approche interculturelle. Il convient donc d'éviter les « refuges ghetto » : les centres publics d'accueil pour enfants doivent rester inclusifs, ils doivent permettre la coexistence interculturelle et l'enrichissement de la diversité.
- Il importe de nouer des liens nationaux et internationaux entre les centres publics d'accueil pour enfants et les services sociaux qui travaillent à la protection des mineurs migrants non accompagnés dans les cas où des mineurs disparaissent « volontairement » du centre d'accueil, notamment lorsqu'ils sont susceptibles d'être victimes de la traite ou d'autres crimes violents. Ils sont également indispensables pour assurer leur sécurité et maintenir la tutelle incombant à l'administration publique compétente.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN AUTRICHE

Ces dernières années, un grand nombre de réfugiés mineurs non accompagnés ont fui vers l'Autriche. Le pic a été atteint en 2015 avec 8 277 réfugiés mineurs non accompagnés (dont 743 âgés de moins de 14 ans). Ce nombre a diminué progressivement au cours des années suivantes jusqu'à tomber à 400 réfugiés mineurs non accompagnés (dont 40 de moins de 14 ans) arrivés en 2018 jusqu'à fin septembre (*). L'Autriche constitue le quatrième pays de destination en Europe (plus la Norvège) - l'Afghanistan, la Syrie, l'Érythrée, l'Irak et la Somalie étant les cinq premiers pays d'origine (**). En 2015, 481 réfugiés mineurs non accompagnés ont obtenu l'asile. En 2016, ce nombre est passé à 673 avant de diminuer à 242 en 2017. Au cours de ces trois années, 2 048 refus ont été documentés. En ce qui concerne la protection subsidiaire de ce groupe cible au cours de cette période, on dénombre 1 898 décisions positives et 386 décisions négatives. S'agissant du séjour pour raisons humanitaires, les chiffres documentés étaient de 131 décisions positives et 414 décisions négatives entre 2015 et 2017(***)).

Soucieuses de relever ce défi majeur, différentes institutions et ONG ont recherché des idées et des projets pour faire face à ce nombre élevé de jeunes et leur offrir l'aide la plus adéquate possible.

La situation juridique en Autriche a changé à bien des égards depuis les dernières élections législatives en Autriche à l'automne 2017. Le nouveau gouvernement - une coalition du parti conservateur ÖVP et du parti dit de la liberté FPÖ - a introduit de nouvelles lois concernant les migrants et les réfugiés. La situation de ces groupes cibles se révèle de plus en plus difficile : réduction des subventions, regroupement des mineurs non accompagnés dans les camps fédéraux, etc.

* Source : de.statista.com

** Source : Réseau Européen des Migrations, REM

*** Source: Réseau Européen des Migrations, REM

Mineurs non accompagnés
dans l'Union Européenne

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN ITALIE

Les données fournies par le ministère italien de l'Intérieur révèlent qu'au 31 décembre 2017, 18 303 mineurs étrangers non accompagnés (MENA) résidaient dans le pays, représentant une augmentation de 5,4 % par rapport à 2016 et de 53,5 % par rapport à 2015. Les mineurs étrangers non accompagnés sont pour la plupart des garçons (93,2 %). Les mineurs étrangers non accompagnés présents en Italie fin 2017 étaient au nombre de 1 247, représentant 6,8 % de la présence totale de MENA.

Sur le plan de l'âge, 60,3 % des MENA sont âgés de 17 ans ; les jeunes de 16 ans ne représentent qu'un cinquième du contingent, suivis par les plus jeunes. Par conséquent, par rapport à la même période des deux années précédentes, la tendance à l'arrivée de MENA « âgés » se poursuit.

Les principaux pays d'origine des MENA séjournant en Italie sont la Gambie, l'Égypte, la Guinée, l'Albanie, l'Érythrée et la Côte d'Ivoire. Les autres nationalités les plus représentées, mais en plus petit nombre, sont le Nigeria, le Mali, le Sénégal, le Bangladesh et la Somalie. La majorité des jeunes filles MENA sont originaires du Nigeria, de l'Érythrée, de la Somalie et de la Côte d'Ivoire.

Il importe de prendre en compte les données relatives aux arrivées par mer, pertinentes au regard de la situation géographique de l'Italie. En 2017, on relevait 15 731 arrivées par mer, contre 25 846 en 2016. Il est tout aussi important d'examiner les demandes de protection internationale des mineurs étrangers non accompagnés. En 2017, 9 782 demandes de protection internationale ont été déposées contre 5 930 en 2016. Le continent africain reste la principale zone d'origine des MENA sollicitant une protection internationale. Les pays

d'origine sont la Gambie (21,4 %), le Nigeria (11,9 %) et le Bangladesh (11,4 %).

Les modifications législatives de l'année dernière - avec la première loi italienne sur les MENA - visent à réglementer tous les aspects pertinents de la présence de MENA en Italie à l'aide d'un seul instrument. La loi n° 47 de 2017 dispose qu'un mineur étranger non accompagné est « un mineur qui n'est pas un citoyen italien ni un citoyen de l'Union européenne et qui, pour une raison quelconque, se trouve sur le territoire italien ou est soumis à la juridiction italienne sans avoir l'assistance ou la représentation de ses parents ou d'autres adultes qui seraient responsables de lui aux termes de la législation italienne » (article 2.1). La loi prévoit les mesures nécessaires pour définir les modalités d'accueil et le processus d'intégration dans la société italienne.

Considérant les raisons du départ de MENA et leurs itinéraires d'arrivée, deux traits communs peuvent être relevés. Le premier est l'âge : avoir 15-16 ans confère aux intéressés des droits en tant que mineurs, mais les expose parallèlement au risque d'être exploités. Le deuxième élément commun est le caractère central de leur relation, d'abord avec un réseau transnational de soutien

aux déplacements et ensuite avec des réseaux locaux d'intégration.

Selon le ministère de l'Intérieur, en 2017, 90,8 % des MENA présents en Italie ont été admis dans des centres d'accueil, et seulement 3,1 % chez des particuliers. Les 6,1 % restants n'ont pu être identifiés. Le processus d'accueil en Italie se déroule en plusieurs étapes : la première étape se déroule dans des centres publics, des structures d'hébergement temporaire et des structures municipales ; la deuxième étape se déroule dans le réseau SPRAR (Système national de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés) ou dans des structures accréditées (autorisées au niveau régional ou municipal) de deuxième niveau. Il convient de souligner que lorsque les MENA atteignent l'âge de 18 ans, ils perdent la protection spéciale prévue par la législation italienne et sont souvent contraints d'interrompre leur processus d'intégration.

Mineurs non accompagnés dans l'Union Européenne

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN FRANCE

En France, le terme « mineur non accompagné », a remplacé le terme « mineur isolé étranger » en 2016, afin d'harmoniser l'appellation française avec celle du droit européen. Elle a également permis de rappeler que les mineurs non accompagnés sont des enfants qui ont besoin de protection, avant d'être des étrangers. La France a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990, de sorte que cette convention prévaut sur le droit national.

En 2017, un recensement effectué par la Garde des sceaux a recensé 25 000 mineurs isolés dans le système de protection de l'enfance en France. On estime que fin 2018, ce chiffre serait passé à 40 000. Ce nombre est sous-estimé puisque les mineurs sont difficiles à identifier et repérer, et que le recensement n'inclus pas les MNA dont la minorité n'a pas été reconnu officiellement.

La très grande majorité des MNA sont des garçons, et sont âgés de plus de 15 ans. Les raisons de leur départ de leur pays d'origine sont variées : conflits, persécutions, pauvreté, missionnés par la famille, ou en quête de retrouver un membre de la famille. Certains souhaitent rester en France mais la plupart ont pour souhait de continuer la route vers le nord de l'Europe et en particulier en Angleterre.

Les principaux pays d'origine des MNA font partie de l'Afrique subsaharienne et francophone (Guinée, Côte d'Ivoire Mali, Cameroun, RDC, Nigéria) car le choix de la France comme pays de destination repose en partie sur une langue et une culture commune. Cependant certains MNA viennent également d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh, d'Érythrée, du Soudan, d'Angola, de Syrie ou d'Europe de l'Est.

En France les MNA relèvent de la protection de l'enfance, et ce sont les départements qui sont confiés cette responsabilité, via les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance. Dans la pratique, l'accueil offert aux MNA est souvent sous-dimensionné et inadapté à leurs problématiques. Les départements se retrouvent dépassés et expriment le manque de moyens humains, de formation (interculturalité...), et d'aide financière. De plus, la répartition des MNA sur le territoire est inégale, et certains départements (Ile de France, Bouche du Rhône, Nord) doivent traiter beaucoup plus de demandes que d'autres.

Les MNA en France sont victimes d'une politique plus générale de non accueil des exilés par l'Etat, qui dépasse le cadre départemental.

Mineurs non accompagnés
dans l'Union Européenne

GLOSSAIRE

ALLMÄNNA ARVSFONDEN

Allmänna Arvsfonden est un fond national suédois qui collecte tous les héritages sans héritier. Une organisation à but non-lucratif peut s'adresser au fonds pour le financement de toutes sortes de projets en lien avec les jeunes et les personnes en situation d'handicap. De nombreuses organisations en Suède ont reçu des financements de Allmänna Arvsfonden pour travailler aux côtés de jeunes migrants dont des mineurs non-accompagnés.

ANIMATEUR DE CERCLE D'ÉTUDE (STUDY CIRCLE)

Un animateur est le meneur d'un cercle d'étude. Le rôle d'animateur implique un rôle « d'instructeur », axé sur les participants ainsi que leurs questions et expériences.

CENTRE D'ACCUEIL

N'importe quel MNA qui est dans une situation d'abandon moral ou matériel peut être signalé à l'Office de l'Immigration par les forces de police et/ou les services sociaux (d'urgence). On lui fournira immédiatement une place à l'abri. Les communes peuvent offrir un service d'accueil aux MNA, dont des demandeurs de protection internationale et des résidents non-citoyen de l'UE dans des centres résidentiels et affiliés. Ces derniers proposent du matériel de réception, un accompagnement juridique et l'aide de médiateurs linguistiques. Ce modèle d'accueil a pour but de : garantir une protection dans des lieux adéquats, assurer le droit à la santé et à l'éducation, de favoriser l'intégration dans le territoire et l'accompagnement pour atteindre l'autonomie (au travers de parcours visant à l'obtention d'un travail et au retour auprès de la famille si elle est en Europe).

CERCLE D'ÉTUDE (STUDY CIRCLE)

Une forme d'éducation interactive en Suède basée sur la participation active des participants.

COMMUNE (EN ITALIE)

Une commune est, dans le système juridique de la République d'Italie, un corps territorial local autonome. L'Italie compte 7,954 communes pour une population nationale totale de 60,59 millions d'habitants. Un mineur non accompagné est sous la responsabilité des communes jusqu'à ce que le mineur atteigne l'âge de 18 ans.

COMMUNE (EN SUEDE)

La Suède est divisée en 290 communes. Un mineur non accompagné est sous la responsabilité des communes jusqu'à ses 18 ans.

DISCOURS COMMUN CLÉ

Un accord et une action communs entre les représentants d'intérêts et les parties prenantes impliqués dans des mesures clés et indispensables garantissant le droit des mineurs.

L'ÉDUCATION LIBÉRALE DES ADULTES

L'éducation libérale des adultes est une tradition pédagogique suédoise basée sur l'idée que tous les participants apprennent des autres et que le savoir se cultive grâce à l'échange entre les personnes. Tous les organismes d'étude et les 155 universités populaires (folk high schools) travaillent avec l'éducation-pédagogie libérale des adultes.

ÉTABLISSEMENT RESIDENTIELS POUR JEUNES ADULTES

Centres résidentiels ou espaces de vie pour accompagner la transition vers l'âge adulte et la vie indépendante des jeunes qui ont atteint la majorité.

ÉTABLISSEMENTS RESIDENTIELS POUR MNA

Centres d'accueil d'urgence ou ressources résidentielles pour MNA. Ils peuvent être supervisés soit directement par l'Etat qui assure la prise en charge soit supervisés par d'autres organismes utilisant des fonds publics.

JEUNES ADULTES

Les jeunes adultes en Espagne (qui étaient des migrants mineurs sans leur famille) qui ont atteint la majorité après avoir été en famille d'accueil ou sous la tutelle de l'Etat.

ORGANISME D'ÉTUDE OU D'ENSEIGNEMENT (STUDY ORGANIZATION)

Le gouvernement suédois finance des organismes d'étude spécifiques pour conduire des cercles d'étude, des conférences publiques et des événements culturels basés sur l'éducation libérale des adultes. Ces organismes d'étude peuvent mettre en place indépendamment différents types de cercles et de conférences sans programme d'enseignement approuvé nationalement. Cela signifie qu'en théorie un organisme d'étude peut lancer des cercles d'étude sur presque tous les sujets et que le cercle est ouvert à tous sans tenir compte du bagage ou du niveau d'éducation des participants. Il existe dix organismes d'étude indépendants en Suède et en 2017, se sont conduits 330 000 cercles d'étude avec 1,7 millions de participants ainsi que 380 000 conférences et événements culturels avec 20 millions de participants. Les dix organismes d'étude se composent de nombreuses et diverses organisations de la société civile tels que des partis politiques, des syndicats, l'église suédoise, des églises libres, des organisations de personnes à la retraite, des organisations et réseaux de personnes en situation d'handicap. ABF est l'organisme le plus important et a été fondé par le parti ouvrier en Suède. Depuis 2015, de nombreux efforts ont été faits par les dix organismes d'étude pour travailler avec les demandeurs d'asile et les mineurs non accompagnés.

PROCESSUS D'ÉMANCIPATION ET PRÉPARATION A LA VIE INDÉPENDANTE

Le processus personnel, social, communautaire, professionnel et de travail des jeunes adultes qui étaient en famille d'accueil, qu'il s'effectue seul ou avec l'aide d'une assistance institutionnelle, familiale ou d'autres ressources pour construire et développer indépendamment leur projet de vie.

PROCESSUS DE TRAVAIL COORDONNÉ DE QUALITÉ

Une union de représentants d'intérêts ou de parties prenantes impliqués dans certains aspects clés qui garantissent ou améliorent la couverture des besoins fondamentaux, des

droits fondamentaux ou la qualité des résultats.

PROCESSUS MIGRATOIRE

Il s'agit des différentes étapes auxquelles une personne migrante est confrontée, que ce soit avant de partir, sur la première période de transit ou arrivé à destination : préparation, organisation, logistique du voyage, anticipation sur l'administratif et les conditions à remplir selon le droit de l'immigration du pays d'accueil. Le cas échéant, les biens matériels à la source sont aussi inclus dans la préparation, de par la cession ou la vente de biens, de même que les relations personnelles et communautaires, les contacts avec les acteurs impliqués dans les migrations et les organismes officiels. Il faut aussi prendre en compte la gestion psycho-émotionnelle et le deuil qu'implique la migration, et l'anticipation de la couverture des besoins basiques avant, pendant et après le parcours migratoire.

PROJET MIGRATOIRE

Structuré, désiré ou idéalisé, le fait de migrer inclus une préparation personnelle, émotionnelle, familiale, et une rationalisation des événements et des objectifs qui mènent à la migration. La migration inclus aussi des désirs, des peurs, des espoirs et des projections de la situation personnelle, émotionnelle, sociale sur le court et moyen terme, en zone de transit ou arrivé à destination.

TUTEUR VOLONTAIRE

En Italie, le tuteur volontaire est la personne qui représente légalement des enfants et des adolescents sans parents ni un cadre familial adapté pour prendre soin d'eux. Il ou elle est le représentant légal des Mineurs Non Accompagnés, qui promeut leurs droits et agit comme intermédiaire entre eux et le contexte environnant. Le tuteur joue un rôle « externe » comparé aux centres d'accueil, ce qui permet ainsi aux MNA de se sentir plus protégés. Un objectif important de cette pratique expérimentale est de créer un système qui peut écouter et répondre aux besoins des MNA.

SOMMAIRE

05 INDEX

06 INTRODUCTION

08 - 57 PRATIQUES DE PROTECTION ET D'INCLUSION

- 08 CENTRE D'ORIENTATION : INTEGRATIONSHAUS (JAWA NEXT) (Autriche)
- 10 UN MILIEU FAMILIAL ALTERNATIF (Italie)
- 12 ÉCOLE ALTERNATIVE (Nantes, France)
- 14 CONNECTING PEOPLE (Autriche)
- 16 DREVET (Malmö, Suède)
- 18 EQUALIZENT (Autriche)
- 20 SOUTIEN ETHNO-PSYCHIATRIQUE (Turin, Italie)
- 22 PLACEMENT FAMILIAL (Espagne)
- 24 REGROUPEMENT FAMILIAL (Nord de la France et Angleterre)
- 26 PROTECTION JUDICIAIRE (Arras, France)
- 28 CENTRE D'ACTIVITÉS OTTO (Malmö, Suède)
- 30 CENTRE D'HÉBERGEMENT PLURIDISCIPLINAIRE (Béthune, France)
- 32 PROJET « CINQ ÉTOILES » (Autriche)
- 34 RESPONSABILITÉ ET PARTICIPATION (Italie)
- 36 SLACK FRIDAY (Malmö, Suède)
- 38 MENTORAT SOCIAL (Espagne)
- 40 **QUELQUES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES EN ESPAGNE**
- 42 COURS DE NATATION (Malmö, Suède)
- 44 LA TUTELLE (région des Pouilles, Italie)
- 46 THE YOUTH COLLEGE - START WIEN (Vienne, Autriche)
- 48 MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE TRANSNATIONALE (Espagne)
- 50 WE ACT (Växjö, Suède)
- 52 PROJET WELCOME CLINIQUE (Bari, Italie)
- 54 BIENVENUE À SKELLEFTEÅ (Skellefteå, Suède)
- 56 JEUNE AU SMÅLAND (Växjö, Suède)

58 - 67 MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DANS L'UNION EUROPÉENNE

- 58 SUÈDE
- 60 ESPAGNE
- 62 AUTRICHE
- 64 ITALIE
- 66 FRANCE

68 GLOSSAIRE

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS *Protection et inclusion* DANS L'UNION EUROPÉENNE

Directeur de publication : **BOYS Daniel**

Rédaction : **MARTIN Leslie, LANTZ Ewa, PESSON Ola, DEPNER Herbert, OCON Alicia, CANTORE Livia, RICCARDI Nicoletta**

Graphisme : **Olivier HUBERT (ohcomm.com)**

Illustrations : **AR(NO)**

Crédits photo : **Jason Leung, Kira auf der Heide, Neonbrand, Nicole Honeywill, Toa Heftiba, Angelika Agibalova, Anna Holowetzki, Brittany Simuangco, M-T Elgassier, Scott Webb**

Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais
55 rue Michelet / CS 20736
62031 ARRAS Cedex
Contact : **Leslie Martin**
+33 (0)3 21 24 48 60 / lmartin@ligue62.org

© Mai 2019 / **Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais (France), Andalucia Acoge (Spain), Nero e Non Solo (Italy), Die Wiener Volkshochschulen - VHS (Austria), Arbetarnas Bildningsförbund - ABF (Sweden)**

« Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'Etat. » Article 20 de la Convention des Droits de l'Enfant.

Ce guide est à destination des bénévoles, salariés, associations, institutions publiques, enseignants ou simples citoyens, s'intéressant à la question des mineurs non accompagnés au sein de l'Union Européenne. Il présente des actions concrètes pour les acteurs et permet de s'inspirer de méthodes et de pratiques diverses et complémentaires concernant la santé, l'éducation, l'inclusion et la protection des mineurs non accompagnés.

Un consortium de cinq organisations d'Espagne, d'Italie, de France, d'Autriche et de Suède ont réalisé ce guide dans le cadre du Programme Erasmus +.

www.unaccompanied-minors.eu

Chef de projet :



Projet financé par :



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Andalucía **hcoge**

